



# COPEAUX DE PRESSE

*La revue de presse de juillet à septembre 2019 – Tome 2*

## Sommaire

- Charpente Menuiserie Parquet du 1<sup>er</sup> août 2019 p/2
- Le Dauphiné édition du Voironnais à la Chartreuse du 03 août 2019 p/3
- Le Bois International du 3 août 2019 p/4
- Le Dauphiné édition de Grenoble au Gresivaudan du 4 août 2019 p/5
- Le Dauphiné édition de St Marcellin à la Bièvre du 6 août 2019 p/8
- Le Progrès édition Villefranche et Beaujolais du 6 août 2019 p/9
- Le progrès du 6 août 2019 p/10
- L'essor 38 du 7 août 2019 p/11
- Le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics du 8 août 2019 p/12
- Le Journal du Diois et de la Drôme du 9 août 2019 p/13
- L'essor du 9 août 2019 p/14
- L'essor Tribune du 9 août 2019 p/16
- L'essor de la Loire du 10 août 2019 p/17
- Le Progrès édition Villefranche et Beaujolais du 11 août 2019 p/18
- L'essor de la Loire du 12 août 2019 p/19
- Le Patriote édition Val de Saône du 15 août 2019 p/21
- L'Allier Agricole du 16 août 2019 p/22
- Le Dauphiné édition du Voironnais à la Chartreuse du 21 août 2019 p/23
- L'Agriculture Drômoise du 22 août 2019 p/24
- L'Agence Presse Agricole du 22 août 2019 p/27
- L'avenir Agricole de l'Ardèche du 22 août 2019 p/29
- L'Agriculture Drômoise du 22 août 2019 p/31
- La Vie Nouvelle du 23 août 2019 p/33
- L'essor Tribune du 23 août 2019 p/34
- Paysans de la Loire du 23 août 2019 p/35
- Le Bois International du 24 août 2019 p/37

• Le Dauphiné du Voironnais à la Chartreuse du 24 août 2019	p/38
• Le Journal Agricole du 27 août 2019	p/39
• Le Dauphiné édition du Voironnais à la Chartreuse du 29 août 2019	p/40
• Le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics du 29 août 2019	p/41
• Terroir magazine août 2019	p/42
• L'essor38.fr du 29 août 2019	p/54
• L'impartial du 29 août 2019	p/55
• Flash infos du 30 août 2019	p/56
• Tout Lyon affiches du 31 août 2019	p/57
• Bois Mag Juillet Août 2019	p/58

---

Construction bois

## Habiter Bois en Auvergne Rhône-Alpes

Du 11 au 20 octobre, la filière bois de la région Auvergne Rhône-Alpes se mobilise pour présenter ses plus belles réalisations avec le soutien des architectes et des propriétaires. Pendant 10 jours, toutes les personnes intéressées par la construction, la rénovation, l'isolation, l'aménagement, l'extension ou le chauffage de leur maison, pourront s'informer sur les avantages du matériau bois en découvrant des réalisations concrètes.



*crédit photo : Fibois Auvergne Rhône-Alpes  
(31/07/2019)*



SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

# Les Anim'station

---

**Ce jeudi 1 eraoût :**

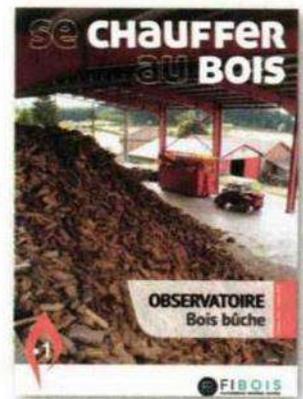
- Vis ma vie de bûcheron. Allez à la rencontre des professionnels de l'exploitation forestière en montagne, de 9 h 30 à 12 h 30. Gratuit. (maxi 25 personnes/sortie). Inscription obligatoire au 04 76 88 62 08.



## Auvergne-Rhône-Alpes Une brochure sur la production et la consommation du bois bûche

Dans le cadre de son Observatoire du bois-énergie en Auvergne-Rhône-Alpes, **Fibois Aura** a publié en juin un document de 20 pages consacré à la production et la consommation du bois-énergie, et en particulier du bois bûche. En Auvergne-Rhône-Alpes, la filière de production du bois bûche représente 700 entreprises pour 1.100 ETP, 90 millions d'euros de chiffre d'affaires et 1,4 million de stères. Cette brochure de **Fibois Aura** a été réalisée avec le soutien de l'Ademe, de la Région et de la Draaf Aura, avec l'appui de Propellet, les partenaires départementaux Alec01, Hespul, Aduhme, SDE03, Territoire d'Énergie Allier et les interprofessions forêt-bois (Fibois 42, Fibois 07/26, t Fibois 73-74).

>> Téléchargement gratuit : [www.fibois-aura.org/energie/telechargements](http://www.fibois-aura.org/energie/telechargements)





ISÈRE AFIN DE REVALORISER LES MÉTIERS DU BOIS, L'OPÉRATION "VIS MA VIE DE BÛCHERON" PROPOSE AU GRAND PUBLIC DE DÉCOUVRIR CE MÉTIER

## Immersion en forêt avec les bûcherons

Pourquoi des journées "Vis ma vie de bûcheron" ?

Afin de revaloriser les métiers du bois, secteur en pleine expansion, les parcs naturels et certaines associations de l'Isère et de Savoie, invitent les curieux à vivre, le temps d'une journée, une vie de bûcheron. Entre Saint-Pierre-de-Chartreuse et le Col-de-Porte, à l'ombre des immenses sapins, randonneurs et visiteurs peuvent entendre, au loin, le ronronnement d'une tronçonneuse résonner dans l'immensité de la forêt. Signe que les bûcherons sont à l'œuvre. Mais en ce premier jeudi du mois d'août, plus d'une vingtaine de touristes et de locaux ont décidé de les rejoindre dans les bois afin de vivre, le temps d'une matinée, leur "vie de bûcheron". Une excursion pas tout à fait comme les autres, organisée par Fibois, une association des professions de la filière forêt-bois et partenaire du parc naturel régional des Bauges. Un temps réservé à la découverte de ce métier souvent méconnu du grand public.

Mais avant d'arriver à la parcelle où travaillent les bûcherons, il est nécessaire de pénétrer au cœur des bois. Un chemin en terre de glaise se dresse presque hostilement au pied des estivants. Un long dénivelé que les curieux n'hésitent pas à gravir afin de découvrir ces dompteurs de

conifères.

**« En France, il y a autant d'arbres qu'à l'ère gauloise »**

Habilement et sans (presque) aucune crainte, les bûcherons abattent quotidiennement des dizaines d'arbres. Lorsque la lame de leur tronçonneuse tranche l'écorce et le bois, il ne faut que cinq minutes avant que le sapin ne tombe à terre, dans un crépitement retentissant et laissant apparaître une odeur d'humus. « À travers la coupe des arbres, on assure en réalité la gestion des forêts. Aujourd'hui, en France, on peut dire qu'il y a autant d'arbres qu'à l'ère gauloise », soutient Fibois. Un constat qui semblerait donc corollaire à l'action des bûcherons. « Mais comment choisit-on les arbres à abattre ? » s'interrogent alors les explorateurs du jour. Il est en réalité soigneusement désigné, en fonction de sa taille, de son âge et surtout de l'impact qu'il peut avoir sur la forêt. Certains bois sont désignés comme étant du bois de palette car leur tronc comporte trop de nœuds ou est abîmé, d'autres serviront aux charpentes et à la menuiserie. Une fois le conifère coupé, les travailleurs des bois doivent préparer le tronc. « On l'ébranche, on le façonne et on le cube », explique

Jérôme Pellegrini, entrepreneur de travaux forestiers (voir article ci-contre), aux visiteurs. « Une étape obligatoire afin que les grumiers [transporteurs de bois, NDLR] puissent les mener dans les scieries du département, dont la plupart sont situées au pied du massif de la Chartreuse. »

**« C'est l'occasion de sensibiliser chacun aux consignes de sécurité »**

Ainsi, l'initiative "Vis ma vie de bûcheron", permettant à chacun de découvrir les métiers du bois, est porté depuis quatre ans par le parc naturel régional des Bauges en collaboration avec des professionnels de la filière bois d'Auvergne-Rhône-Alpes, tel que l'association Fibois en Chartreuse. « C'est une occasion de sensibiliser les touristes mais aussi les locaux aux consignes de sécurité sur un chantier forestier, lors de randonnées, par exemple », explique l'association des professions de la filière bois. Car au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est près de 5,23 millions de m<sup>3</sup> de bois qui sont récoltés tous les ans. Une industrie florissante puisqu'il semblerait que « le bois ait le vent en poupe ces dernières années », précise l'association Fibois. Un

phénomène dû, pour ces professionnels, à une vague de conscience autour de produits plus sains et plus écologiques tout en sauvegardant l'environnement. Puisque pour exemple, « sur une parcelle d'un hectare comprenant 1 100 arbres, chacun veillé à ce qu'il reste en moyenne 200 à 250 arbres ». Une méthode employée afin de laisser une chance aux jeunes pousses d'émerger de terre et de se multiplier pour les années à venir.

### 80 %

C'est le pourcentage de forêts privées au cœur du département de l'Isère.

Il y a quatre ans, le parc naturel régional des Bauges prend l'initiative d'ouvrir les chantiers forestiers au grand public. L'objectif : permettre à tous de renouer avec le métier de bûcheron et surtout promouvoir la filière bois. L'association Fibois devient alors partenaire de cette expérience et organise diverses sorties au cœur de la Chartreuse. Très rapidement, l'expérience va prendre de l'ampleur, puisque sujet à une importante demande.

Ainsi, une charte va être créée afin de donner l'occasion à d'autres lieux, comme le Vercors par exemple, de promouvoir les métiers du bois, mais tout en respectant quelques règles préétablies. La charte impose donc à ceux qui voudraient proposer le même service de mener les visiteurs sur de vraies exploitations forestières, qui demeurent accessibles au public et de façon exclusivement gratuite. Afin de permettre au maximum d'intéressés d'en savoir plus sur le bois, plusieurs autres sessions sont prévues dans l'ensemble du département.

**En Chartreuse**

Les jeudis 8, 22 et 29 août de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30 (inscriptions gratuites au 04 76 88 62 08).

### Dans le Vercors

Vendredi 9 août au matin pour le secteur du Trièves (inscriptions au 04 82 62 63 50) et les vendredis 16, 23 et 30 août au matin pour le secteur des quatre montagnes (inscriptions gratuites au 04 76 95 20 68).

Une tronçonneuse à la main et un casque vissé sur le crâne, Jérôme Pellegrini s'attelle à couper son neuvième sapin de la matinée. Voilà maintenant vingt ans qu'il exerce son métier de bûcheron débardeur. Bien plus qu'un travail, l'entrepreneur en travaux forestiers est passionné par ce qu'il fait et par la relation qu'il entretient avec la forêt. « Il faudrait me couper les deux pieds et les deux jambes pour ne plus que j'y aille ! » lance-t-il. « **On sait que c'est un métier dangereux et physique** » Abatte les arbres, arrondir leur tronc et tailler les branches est son quotidien. Se déplaçant comme un funambule sur le bois, il se sent dans son élément entouré de cette nature majestueuse et déplore la mauvaise image que peut renvoyer son métier. « À la télévision, les bûcherons sont présentés comme dévastateurs. Nous, les forêts, on ne les détruit pas, on les jardine ! » Ne coupant qu'un arbre sur six, l'entrepreneur y voit une manière d'enlever ceux qui sont abîmés tout en permettant aux petits sapins d'émerger à leur tour. C'est une passion pour cet homme de 38 ans, mais aussi un héritage familial, qui se transmet de père en fils. « C'est mon papa qui m'a donné envie : depuis que j'ai 13-14 ans, je l'accompagne en forêt. J'espère que mes enfants continueront, j'essaie déjà de

montrer ce que je fais à mon garçon de 12 ans. » Et malgré l'accident qu'a vécu son père, qui l'a privé de l'usage de ses jambes, Jérôme ne s'est pas découragé. « On sait que c'est un métier dangereux et physique, mais on est bien. » Le bûcheron a lui-même déjà essuyé une dizaine de « petits et gros bobos » : doigts cassés, crâne fêlé... Il n'oublie pas les risques qu'il prend tous les jours en allant travailler, un de ses collègues venant de se briser la première cervicale. Mais bien décidé à continuer jusqu'à sa retraite, rien ne peut l'empêcher de retourner dans la forêt chaque jour. Sauf peut-être la pluie, qui le priverait de grimper à travers les chemins boueux menant à l'exploitation.

C'est officiel depuis le 23 octobre dernier : un arrêté interministériel octroie une AOC (appellation d'origine contrôlée) au Bois de Chartreuse. Le résultat d'un travail de longue haleine qui a débuté en 2001, à la suite de la loi d'orientation sur la forêt qui étend l'application de l'appellation au bois. Et 17 ans plus tard, ce label est décerné, pour la première fois en France, à un produit ne provenant pas de l'agroalimentaire.

« Cette AOC ne concerne que du bois de structure, récolté au-dessus de 800 mètres d'altitude et selon certaines conditions : une gestion en futaie irrégulière au plus proche de la nature, une régénération naturelle qui implique de planter le moins possible, des coupes à blanc évitées, etc. On espère que cela va favoriser la filière locale et les circuits courts », précise Jean-Claude Sarter, président du comité interprofessionnel des bois de Chartreuse.

C'est tout un travail de caractérisation du bois, de tests sur

leur résistance et sur leur longue portée, qui a été effectué dans le projet d'obtention du label. Et le comité, créé en 2006 dans ce but, sert désormais à gérer cette appellation et à fédérer les différents métiers de cette industrie forestière.

**Objectif : créer une filière locale forte**

« Le but était d'abord de faire travailler tous les acteurs ensemble, du scieur au charpentier jusqu'à l'architecte, afin d'avoir une filière forte et de maintenir le savoir-faire en Chartreuse. L'AOC était la cerise sur le gâteau », ajoute Marion Frachisse, chargée de communication du parc naturel régional.

Un effort de cohésion d'autant plus important que cette industrie forestière fait vivre 400 personnes, directement et indirectement, et que le massif est recouvert à 60 % de forêts, contre 25 % en moyenne en France. Mais leur morcellement entre propriétaires privés et publics ralentit leur exploitation. Les premières coupes de bois AOC ont été effectuées en juin, et il faudra attendre l'automne pour qu'elles soient sur le marché, le temps de les traiter et d'établir leur traçabilité.

« Nous sommes les premiers, nous ne pouvons donc copier personne. Nous savons qu'il y a un temps de latence dans la mise en route de l'appellation », note Jean-Claude Sarter. « Mais s'il n'y a pas encore de maison à inaugurer, certains sont déjà intéressés par ce bois, dont trois scieries. »

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française en volume de bois sur pied.

**Un territoire favorable et protégé**

En effet, les forêts représentent ainsi environ 36 % du territoire. En

général, elles sont composées de sapins mais aussi d'épicéas. Souvent situées en zone de montagne, elles sont encore extrêmement bien préservées et protégées. Les forêts publiques sont sous la gestion de l'Office national des forêts (ONF) alors que les forêts privées sont gérées par des associations ayant souvent un lien avec les activités d'exploitations forestières.

**Une activité florissante économiquement**

Le bois au cœur de la région génère néanmoins une économie importante puisque ce n'est pas moins de 20 200 entreprises qui exploitent cette ressource naturelle (de son abattage à la charpente, en passant par les grumiers et les scieries), chaque année, soit 46 000 salariés. Cette activité représente donc 6 milliards d'euros par an.



BOUVANTE

## « Vis ma vie de bûcheron »

« Vis ma vie de bûcheron » est une manifestation à l'initiative du Parc naturel régional du Vercors en partenariat avec les acteurs de la forêt et la filière bois du territoire (Fibois), l'Office national des forêts, Coforet, Adif, et les offices de tourisme pour faire découvrir au grand public la gestion et l'exploitation forestière en Vercors par la voix de celles et ceux qui les pratiquent.

C'est dans la forêt de Lente sur une parcelle privée que le public a pu découvrir ce vendredi 2 août les pratiques de bûcheronnage. Sous la férule de Guy Rambaud, ancien garde forestier des Eaux et Forêts, de Claire Royet de Finnois et d'exploitants forestiers, le public a assisté à l'abattage de bois, au débardage, cubage... ; lors de cette visite les professionnels ont échangé avec le public sur les spécificités de leur métier, la gestion de la forêt et la valorisation du bois une fois récolté, tout en attirant l'attention des pratiquants de loisirs de pleine nature sur les règles de sécurité à l'approche d'un chantier forestier.





D

Deux-Grosnes

Vis ma vie de bûcheron en

Beaujolais Cet été, l'événement "Vis  
ma Vie de Bûcheron" arrive dans le

Beaujolais. Les professionnels de la forêt invitent les petits et les grands à venir découvrir leurs métiers. Une belle occasion pour le grand public d'échanger avec les professionnels sur la forêt, sa gestion, ses métiers !  
mercredi 7 août de 9h30 à 11h30.

Sur le parking du Col de Crie.

Gratuit. Fibois 69 Tél. 04. 74. 67.

21. 93. k. bazile@fibois69. org



# On profite du col de Crie (Monsols) toute la journée

---

Ce mercredi au col de Crie, il va y en avoir pour tous les goûts. Le matin, on découvre la vie des bûcherons du Beaujolais, ainsi que la gestion de la forêt. Et à partir de 14 heures, on part à la découverte du bois, grâce au jeu de piste gratuit organisé par la Charte Forestière. Comme d'habitude, des ateliers créatifs seront organisés tout l'après-midi. Marionnettes africaines, peinture, atelier menuiserie, initiation aux jeux du cirque, fabrication de cosmétiques : pas le temps de s'ennuyer ! Et à 17 h 30, on file voir les Frères Pérez. Mêlant arts du cirque et musique dans un spectacle burlesque, ce duo

clownesque fera rire autant qu'il émerveillera.

Vis ma vie de Bûcheron en

Beaujolais : gratuit et sur inscriptions au 04. 74. 04. 70. 85.

Départ au col de Crie. Jeu de piste avec la Charte Forestière : à partir de 14 heures, gratuit. Autres animations en continu de 14 à 18 heures. Tarifs : de 0 à 5 €. Spectacle des Frères Pérez à partir de 17 h 30, gratuit. ■

## Dans la peau d'un bûcheron



Au programme : rencontre avec des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestière. Les participants sont en effet invités à se glisser dans la peau d'un bûcheron le temps d'une matinée, de 9 h 30 à 12 h 30. A noter que les lieux de rendez-vous sont communiqués aux participants au plus tard 24 h avant l'événement. L'annulation reste possible en cas de mauvais temps. Les visites ayant lieu sur des chantiers forestiers en terrain de montagne, il est indispensable de disposer d'une tenue adaptée et d'un équipement de terrain (chaussures fermées, pull, pantalon et eau). Les participants devront également respecter les consignes, les signalétiques et porter les équipements fournis pour leur protection individuelle (casques et chasubles), et respecter les sites et les propriétés privées accueillant les visites. Les visites sont par ailleurs ouvertes aux plus jeunes, sous la responsabilité de leurs parents.



# UN NOUVEL ÉLAN POUR L'ASSOCIATION FIBOIS 42

*C. M.*  
L'arrivée d'un nouveau président et de jeunes chefs d'entreprises apporte un souffle bienvenu à l'association interprofessionnelle de la filière forêt-bois de la Loire.

Administrateurs et salariés lors du séminaire d'été de Fibois 42, le 24 juillet dernier à Montrond-les-Bains @FIBOIS 42

« Nous avons fait peau neuve avec un nouveau bureau et l'arrivée de jeunes chefs d'entreprises au sein du conseil d'administration. 2019 est une année de renouvellement pour notre association », souligne

Jean-François Chorain, président fraîchement élu de Fibois 42.

Nommé pour deux ans, ce dernier succède à Jean-Gabriel Duchamp, resté à la tête de l'association six années durant. Il pilotera la structure créée en 1982, qui compte aujourd'hui trois salariés et 150 adhérents, issus de toutes les activités de la filière forêt-bois : bûcherons, débardeurs, grumiers, architectes, entrepreneurs en bois-énergie, etc.

Dans la lignée de son prédécesseur, Jean-François Chorain, lui-même scieur à Marllhes, souhaite renforcer les liens entre les professionnels et être plus présent sur le nord du département : « Notre volonté est de consolider notre présence sur le terrain pour être plus efficaces, notamment vers Roanne et Montbrison. Bien que notre bureau soit basé à Saint-Étienne, nous rayonnons sur tout le département pour mettre en place nos actions et

mutualiser les moyens entre les différents acteurs de la filière ». Promouvoir le bois pour dynamiser l'emploi dans ce secteur d'activité fait partie des priorités de l'association. Dans cette optique, Fibois 42 étudie par exemple les moyens de fabriquer des panneaux acoustiques avec du sapin blanc, essence qui recouvre 75 % des forêts ligériennes – avant le pin, l'épicéa et le douglas. Jusqu'à présent, ce résineux majoritairement présent dans le département était surtout utilisé pour la construction de charpentes.

Créer des vocations pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre Afin de pallier le manque de main-d'œuvre qui inquiète les acteurs de la filière, Fibois 42 intervient dans les collèges pour sensibiliser la jeunesse et présenter les divers métiers liés au bois. « L'une de nos missions consiste à susciter des vocations. On a besoin de jeunes pour prendre la relève. Mais le recrutement est difficile, car la nouvelle génération méconnaît les métiers du bois et les débouchés qu'ils peuvent offrir », déplore Jean-François Chorain.

Autre objectif de l'association : prélever plus d'arbres pour entretenir les forêts en passant de 60 % à 80 % de récolte, tout en interpellant le grand public, les élus et, plus largement, la filière forêt-bois sur la nécessité de cette pratique. « Il faut chasser les idées reçues. Nous avons hérité d'une belle forêt. C'est le fruit de la gestion des générations qui

nous ont précédés. Pour qu'elle vive, cette forêt doit être cultivée en prélevant chaque année les arbres les plus matures pour favoriser la croissance des plus jeunes. Il ne faut pas faire d'amalgame avec la déforestation en Amazonie. Dans la Loire, on ne prélève pas assez », conclut, sans langue de bois, le nouveau président.

Pour la première fois dans la Loire, l'opération « Vis ma vie de bûcheron » a été organisée pour valoriser le rôle social des métiers de gestionnaires forestiers et de bûcherons-débardeurs. L'objectif de la visite des chantiers forestiers est de sensibiliser le grand public à la gestion durable des forêts et de faciliter le dialogue avec les professionnels pour une meilleure compréhension des impératifs et attentes de chacun vis-à-vis de la multifonctionnalité de la forêt. La filière forêt-bois dans la Loire

- 1/3 du territoire boisé
- 146 000 hectares de forêts
- 140 000 hectares de forêts de production
- 95 % de forêts privées
- 1 800 entreprises
- 7 000 emplois ■

POLITIQUE RÉGIONALE

## LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SOUTIEN LA FILIÈRE BOIS



Photo d'illustration. Archives JDD.

«La région Auvergne Rhône-Alpes est la première région française en volume de bois sur pied» rappelle le Conseil Régional dans un communiqué de presse. La filière forêt-bois génère en Auvergne-Rhône-Alpes 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, presque autant que l'agriculture (7,7 milliards d'euros d'après les chambres d'agriculture), mais loin derrière le tourisme (21 milliards d'euros selon Auvergne Rhône-Alpes-Tourisme).

Pourtant, tout comme l'agriculture, la filière bois est essentielle à l'entretien du territoire et donc à son attractivité touristique.

Sans oublier qu'elle représente également au niveau régional (Auvergne + Rhône-Alpes) quelque 60 000 emplois et 20 000 entreprises.

C'est pourquoi, les collectivités affichent volontiers leur soutien aux acteurs de cette filière.

Le Conseil Régional vient de communiquer largement le récapitulatif des subventions votées par la Commission Permanente le 28 juin dernier en faveur des initiatives améliorant la gestion des forêts et la valorisation des bois.

### Structurer les filières

Le Conseil régional souhaite «mobiliser plus et mieux les bois de ses massifs et en assurer une valorisation locale».

Pour cela, des Contrats Ambition Forêt (CAF) ont été mis en place

afin de dynamiser l'exploitation forestière et accompagner les entreprises de la filière. Un appel à projet a été lancé en 2018 auprès des communes, communautés de communes, chambres consulaires, organisations professionnelles, centres techniques, associations... Dans ce cadre, la Commission Permanente vient d'allouer 150 000 € pour l'année 2019 au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), pour accompagner les sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts.

Elle a également attribué 20 000 € à l'union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes pour accompagner les communes qui souhaitent travailler collectivement à la mobilisation des bois locaux jusqu'à leur utilisation en bois énergie ou dans la construction.

La Région a également décidé d'aider dans son développement l'association qui gère le système de certification PEFC (qui promeut et contrôle la gestion et l'exploitation durable de la ressource forestière), à hauteur de 27 543 €. Enfin, la Région a attribué 26 000 € à l'association «Bois des Alpes». La certification «Bois des Alpes» garantit à la fois l'origine alpine et la qualité technologique des bois.

L'objectif est de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation

de ces bois dans les marchés publics. Pour être certifié «Bois des Alpes», les bois doivent provenir des territoires suivants : Haute-Savoie, Savoie, Isère (en partie), Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence, Alpes Maritimes, Drôme (une large moitié Est), et une petite partie du Vaucluse et du Var.

En complément de ces Contrats Ambition Forêt, la commission permanente a également alloué 350 000 € à Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, interprofession régionale de la filière bois, qui compte 30 salariés.

### Aides aux entreprises

La Région soutient également les investissements des scieries de moins de 50 salariés dans la modernisation et le développement de leur outil productif. La commission permanente a ainsi alloué 108 128 euros à 4 dossiers. Elle a également engagé 222 141 € sur 9 dossiers Rhône-Alpins (et 277 167 € sur le territoire Auvergnat) pour soutenir des investissements d'entreprises de travaux forestiers, de transport de bois et de production de bois énergie. Du côté des appels à projets, 296 589 € ont été attribués sur de «l'aide à la logistique», pour soutenir la création de plateformes de stockage, de tri et/ou arrosage de bois pour faciliter la mise en place de circuits de proximité d'approvisionnement et de distribution (bois d'œuvre et bois énergie).

### Constructions en bois local

La Commission Permanente a enfin alloué 521 112 € à 14 projets de construction en bois local, ceci afin de «générer de l'emploi non délocalisable, de permettre aux entreprises régionales de gagner des parts de marché, de réduire l'empreinte carbone et de mieux gérer les forêts régionales».

La Région Auvergne Rhône-Alpes affiche ainsi un soutien annuel de 7,4 millions d'euros en direction de la filière forêt-bois.

Sous la précédente mandature, avant la fusion avec l'Auvergne, c'était 5,1 millions d'euros annuels (chiffres 2012) qui étaient budgétés par la Région Rhône-Alpes pour cette même filière.



# Des aides pour accompagner la filière bois

---

La filière forêt-bois génère, en Auvergne-Rhône-Alpes, 6 M€ de chiffre d'affaires. Elle représente plus de 60 000 emplois, et plus de 20 000 entreprises. Lors de sa commission permanente du 28 juin, la Région a accordé plus de 2 M€ aux acteurs de la filière pour améliorer leur compétitivité. Le Centre régional de la propriété forestière, l'association Bois des Alpes, l'association Programme de reconnaissance des certifications forestières, l'Union régionale des associations de communes forestières d'Aura, ainsi que des appels à projets en lien avec la promotion ou la logistique, ainsi qu'à la structuration de la filière seront accompagnés cette année. ■



# NOUVEL ÉLAN POUR L'ASSOCIATION FIBOIS 42

*Céline Mazet*

L'arrivée d'un nouveau président et de jeunes chefs d'entreprises insuffle un nouvel élan à Fibois 42. Lors de l'assemblée générale de l'association interprofessionnelle de la filière forêt-bois de la Loire, le bureau et le conseil d'administration ont été renouvelés.

Administrateurs et salariés lors du séminaire d'été de Fibois 42 le 24 juillet dernier à Montrond-les-Bains « Nous avons fait peau neuve avec un nouveau bureau et l'arrivée de jeunes chefs d'entreprises au sein du conseil d'administration, 2019 est une année de renouvellement pour notre association », souligne Jean-François Chorain, le nouveau président. Elu pour deux ans, il succède à Jean-Gabriel Duchamp, à la tête de Fibois 42 pendant six ans. Il pilotera la structure créée en 1982, qui compte aujourd'hui trois salariés et 150 adhérents, issus de toutes les activités de la filière forêt-bois : bûcherons, débardeurs, grumiers, architectes, entrepreneurs en boisénergie...

Dans la lignée de son prédécesseur, Jean-François Chorain, scieur à Marllhes, souhaite renforcer les liens entre les professionnels et être plus présent sur le Nord du département : « Notre volonté est d'être davantage sur le terrain pour être plus efficaces, notamment vers Roanne et Montbrison. Notre bureau est basé à Saint-Etienne mais nous rayonnons sur tout le département pour mettre en place nos actions et mutualiser les moyens entre les différents

acteurs de la filière. » Promouvoir le bois pour dynamiser l'emploi dans ce secteur d'activité fait partie des priorités de l'association. Dans cette optique, Fibois 42 étudie, par exemple, les moyens de fabriquer des panneaux acoustiques avec du sapin blanc, essence qui recouvre 75 % des forêts ligériennes avant le pin, l'épicéa et le douglas. Jusqu'à présent, ce résineux majoritairement présent dans le département était surtout utilisé pour la construction de charpentes.

## CRÉER DES VOCATIONS POUR FAIRE FACE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE

Pour faire face au manque de main-d'œuvre qui inquiète les acteurs de la filière, Fibois 42 intervient dans les collèges afin de présenter les divers métiers liés au bois. « L'une de nos missions consiste à créer des vocations. On a besoin de jeunes pour prendre la relève. Mais le recrutement est difficile, car la nouvelle génération méconnaît les métiers du bois et les débouchés qu'ils peuvent offrir », déplore Jean-François Chorain.

Autre objectif de l'association : prélever plus d'arbres pour entretenir les forêts en passant de 60 % à 80 % de récolte et sensibiliser le grand public et les élus à la nécessité de cette pratique. « Il faut chasser les idées reçues. Nous avons hérité d'une belle forêt. C'est le fruit de la gestion des générations qui nous ont précédés. Pour qu'elle vive, cette forêt doit être cultivée en prélevant chaque année les arbres les plus

matures pour favoriser la croissance des plus jeunes. Il ne faut pas faire d'amalgame avec la déforestation en Amazonie. Dans la Loire, on ne prélève pas assez », conclut, sans langue de bois, le nouveau président. Pour la première fois dans le département, l'opération « Vis ma vie de bûcheron » est organisée pour valoriser le rôle social des métiers de gestionnaires forestiers et de bûcherons-débardeurs. L'objectif de la visite des chantiers forestiers est de sensibiliser le grand public à la gestion durable des forêts et de faciliter le dialogue avec les professionnels, pour une meilleure compréhension des impératifs et attentes de chacun vis-à-vis de la multifonctionnalité de la forêt. La filière forêt-bois dans la Loire en chiffres

• 1/3 du territoire boisé • 146 000 hectares de forêts • 140 000 hectares de forêts de production • 95 % de forêts privées (5 % de forêts publiques) • 1 800 entreprises • 7 000 emplois ■



## Dans la peau d'un bûcheron

---

L'opération « Vis ma vie de bûcheron en Vercors » persiste et signe pour un quatrième et ultime rendez-vous le 9 août, dans le secteur du Trièves.

Au programme : rencontre avec des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestière. Les participants sont en effet invités à se glisser dans la peau d'un bûcheron le temps d'une matinée, de 9 h 30 à 12 h 30. A noter que les lieux de rendez-vous sont communiqués aux participants au plus tard 24 h avant l'événement. L'annulation reste possible en cas de mauvais temps.

Les visites ayant lieu sur des chantiers forestiers en terrain de montagne, il est indispensable de disposer d'une tenue adaptée et d'un équipement de terrain (chaussures fermées, pull, pantalon et eau). Les

participants devront également respecter les consignes, les signalétiques et porter les équipements fournis pour leur protection individuelle (casques et chasubles), et respecter les sites et les propriétés privées accueillant les visites. Les visites sont par ailleurs ouvertes aux plus jeunes, sous la responsabilité de leurs parents. Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme du Trièves, au 04 82 62 63 50. Plus d'informations sur [www.parc-du-vercors.fr](http://www.parc-du-vercors.fr) ■

## Des aides pour accompagner la filière bois



Elle représente plus de 60 000 emplois, et plus de 20 000 entreprises. Lors de sa commission permanente du 28 juin, la Région a accordé plus de 2M aux acteurs de la filière pour améliorer leur compétitivité. Le Centre régional de la propriété forestière, l'association Bois des Alpes, l'association Programme de reconnaissance des certifications forestières, l'Union régionale des association de communes forestières d'Aura, ainsi que des appels à projets en lien avec la promotion ou la logistique, ainsi qu'à la structuration de la filière seront accompagnés cette année.

SAINT-IGNY-DE-VERS VIS MA VIE DE BÛCHERON

## À la découverte des métiers du bois

Le rendez-vous a été donné le jeudi 8 août pour une nouvelle journée de "Vis ma vie de bûcheron". Une trentaine de participants a pu participer à la présentation d'un chantier de coupe d'éclaircie, avec la société Jaffre.

Le jeudi 8 août, dans le cadre de l'événement "Vis ma Vie de Bûcheron en Beaujolais" (qui propose des matinées découvertes des métiers de la forêt, Ndlr. ), organisé sous la houlette de la Charte forestière du Beaujolais, de Fibois 69 et l'Ardef, une trentaine de personnes est venue rencontrer et échanger avec un professionnel forestier sur un chantier d'éclaircie, à Saint-Igny-de-Vers.

Le chantier présenté par l'entreprise Jaffre, société forestière d'Aigueperse, en la personne de Johann Jaffre, était d'abord la découverte des nouvelles techniques d'abattages des arbres et d'exploitation des forêts. La première partie de la visite a débuté par un exposé de Kévin Bazile, animateur de la Charte forestière, qui a présenté le contexte historique et actuel de la forêt beaujolaise, les métiers de la forêt, ses débouchés et son devenir au point de vue économique et écologique.

« Pour l'abattage des arbres,

**nous nous sommes mécanisés »**

Puis Johann Jaffre a présenté son métier : « L'entreprise Jaffre est une entreprise familiale, créée par mon père il y a une vingtaine d'années. Notre effectif est de cinq employés. Notre champ d'activité couvre toutes les étapes de la filière forestière : négoce avec achat, exploitation et vente des bois exploités. » Et complète : « Pour l'abattage des arbres, nous nous sommes mécanisés avec l'achat d'une abatteuse (que les participants ont pu voir en action, Ndlr. ). Pour la coupe des gros bois, nous pratiquons le bûcheronnage traditionnel. »

Les participants se sont rendus sur la parcelle de démonstration. Johann Jaffre et le propriétaire de la parcelle ont commenté l'opération : « Le but est une coupe d'éclaircie avec création d'un cloisonnement : cela consiste à prélever une rangée d'arbres, qui permet de créer un couloir rectiligne qui facilitera l'exploitation future de cette parcelle. Ce cloisonnement donnera aussi un surcroît de lumière, d'où le terme d'éclaircie. Les troncs prélevés sont soit destinés à la charpente, soit à la fourniture de bois d'emballage, ou, pour les plus petits, à la trituration. Leur tri est

effectué directement par la machine selon la programmation donnée par l'opérateur. »

Lors de cette visite, les participants ont également abordé bon nombre de sujets avec le professionnel et le propriétaire, dont la culture du Douglas, la sylviculture irrégulière, la conciliation entre écologie et économie, le réchauffement climatique, le morcellement forestier et sa gestion, etc.

Plus de photos à voir sur [www.leprogres.fr](http://www.leprogres.fr).



## Nouvel élan pour l'association Fibois 42

le 12 août 2019 - Céline Mazet - Économie



L'arrivée d'un nouveau président et de jeunes chefs d'entreprises insuffle un nouvel élan à Fibois 42. Lors de l'assemblée générale de l'association interprofessionnelle de la filière forêt-bois de la Loire, le bureau et le conseil d'administration ont été renouvelés.

« Nous avons fait peau neuve avec un nouveau bureau et l'arrivée de jeunes chefs d'entreprises au sein du conseil d'administration. 2019 est une année de renouvellement pour notre association », souligne Jean-François Chorain, le nouveau président. Elu pour deux ans, il succède à Jean-Gabriel Duchamp, à la tête de Fibois 42 pendant six ans.

Il pilotera la structure créée en 1982, qui compte aujourd'hui trois salariés et 150 adhérents, issus de toutes les activités de la filière forêt-bois : bûcherons, débardeurs, grumiers, architectes, entrepreneurs en bois-énergie...

Dans la lignée de son prédécesseur, Jean-François Chorain, scieur à Marllhes, souhaite renforcer les liens entre les professionnels et être plus présent sur le Nord du département : « Notre volonté est d'être sur le terrain pour être plus efficaces, notamment vers Roanne et Montbrison. Notre bureau est basé à Saint-Etienne mais nous rayonnons sur tout le département pour mettre en place nos actions et mutualiser les moyens entre les différents acteurs de la filière. » Promouvoir le bois pour dynamiser l'emploi dans ce secteur d'activité fait partie des priorités de l'association. Dans cette optique, Fibois 42 étudie, par exemple, les moyens de fabriquer des panneaux acoustiques avec du sapin blanc, essence qui recouvre 75 % des forêts ligériennes avant le pin, l'épicéa et le douglas. Jusqu'à présent, ce résineux majoritairement présent dans le département était surtout utilisé pour la construction de charpentes.

### **Créer des vocations pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre**

Pour faire face au manque de main-d'œuvre qui inquiète les acteurs de la filière, Fibois 42 intervient dans les collèges afin de présenter les divers métiers liés au bois. « L'une de nos missions consiste à créer des vocations. On a besoin de jeunes pour prendre la relève. Mais le recrutement est difficile, car la nouvelle génération méconnaît les métiers du bois et les débouchés qu'ils peuvent offrir », déplore Jean-François Chorain.

Autre objectif de l'association : prélever plus d'arbres pour entretenir les forêts en passant de 60 % à 80 % de récolte et sensibiliser le grand public et les élus à la nécessité de cette pratique et, plus



largement, à la filière forêt-bois. « Il faut chasser les idées reçues. Nous avons hérité d'une belle forêt. C'est le fruit de la gestion des générations qui nous ont précédés. Pour qu'elle vive, cette forêt doit être cultivée en prélevant chaque année les arbres les plus matures pour favoriser la croissance des plus jeunes. Il ne faut pas faire d'amalgame avec la déforestation en Amazonie. Dans la Loire, on ne prélève pas assez », conclut, sans langue de bois, le nouveau président. Pour la première fois dans le département, l'opération « **Vismaviedebûcheron** » est organisée pour valoriser le rôle social des métiers de gestionnaires forestiers et de bûcherons-débardeurs. L'objectif de la visite des chantiers forestiers est de sensibiliser le grand public à la gestion durable des forêts et de faciliter le dialogue avec les professionnels, pour une meilleure compréhension des impératifs et attentes de chacun vis-à-vis de la multifonctionnalité de la forêt.

Céline Mazet

## **La filière forêt-bois dans la Loire en chiffres**

1/3 du territoire boisé

146 000 hectares de forêts

140 000 hectares de forêts de production

95 % de forêts privées (5 % de forêts publiques)

1 800 entreprises

7 000 emplois



## Bûcheron, un métier méconnu

*Maud Sarano*

Une vingtaine de personnes ont visité un chantier d'abatage manuel avec Gérard Auguier. Il a présenté avec plaisir la profession qu'il exerce depuis 50 ans. Ce mercredi, Kevin Bazile, animateur de la Charte forestière du Beaujolais, accompagne une vingtaine de personnes sur un chantier d'abatage manuel à Saint-Just-d'Avray réalisé par l'entreprise Auguier et Frères. "J'ai 50 ans de métier, explique Gérard Auguier. J'ai démarré en aidant mon père, avec mon frère. Nous avons ensuite créé une société proposant de l'abatage manuel. En 1980, nous avons acquis un tracteur et démarré une carrière en forêt, avant d'acheter un camion pour transporter le bois en 1994. C'est un métier, difficile, physique, par tous les temps. La pluie, avec nos combinaisons où nous suons à l'intérieur, reste le plus difficile. C'est une profession qui recrute, dangereuse et exigeante. " Les bûcherons sont appelés par un exploitant pour dégager sa parcelle, en coupe rase ou sélective. Ici, elle sera rase, avec des arbres replantés derrière. Les travailleurs sont payés au m<sup>3</sup> de bois tombés. "Cela permet de travailler en équipe. Le bûcheron est dans la nature tout en utilisant de la mécanique, surtout avec la

modernisation", raconte Alexandre venu en savoir plus sur le métier qui le passionne.

Aujourd'hui, les troncs sont récupérés une semaine après l'abatage pour être travaillé "vert" en scierie. "Les machines font le travail de dix bûcherons. Ils restent les zones de montagne, les parcs et l'élagage", souligne avec dépit Gérard Auguier. Ce chantier de 600 m<sup>3</sup> en pente, raison pour laquelle des hommes et une tronçonneuse sont plus efficaces, sera réalisé au v s p e L m l L é b en deux semaines par trois personnes. Celui voisin de 1 700 m<sup>3</sup> a été effectué en dix jours par une seule machine. "Je suis venu m'informer au maximum sur les métiers du bois", explique Maxime Bissey, étudiant en BTS gestion forestière.

Les frères Augier ont récemment engagé Guillaume, titulaire du Bac pro de la MFR de Lamure-sur-Azergues, la seule école du Beaujolais. Il fait tomber les arbres, avant de couper les branches restantes à l'aide de sa tronçonneuse devant le groupe impressionné. "Il faut bien démarrer l'entaille avec un coin. Elle doit faire 1/5 de l'arbre", commente Gérard Augier. Il évoque ensuite l'organisation du chantier, la découpe une fois au sol, le

transport... "Nous essayons de conserver les semis naturels", précise-t-il. Les questions fusent à nouveau : les machines, les coupes, le renouvellement des sols... Paul a apprécié la visite "qui permet de découvrir la sylviculture et la région". Sa fille Lilli s'intéresse au métier "car j'aime bien la forêt".  
Opération "Vis ma vie de Bûcheron en Beaujolais"  
Cette intervention est le quatrième événement de l'opération "Vis ma vie de Bûcheron en Beaujolais", du 10 juillet au 8 août. Les 33 000 hectares de production forestière de la région, principalement du résineux, sont gérés de manière privée à 96 %. 80 % du bois est utilisé pour la construction (charpente, bardage, lame de terrasse), 10 % pour l'industrie (papier, carton et panneau) et 10 % pour l'énergie (plaque ou bûche). ■



FORÊTS À TRAVERS DIFFÉRENTS DISPOSITIFS, LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES INVESTIT MASSIVEMENT POUR AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DES ACTEURS DE LA FILIÈRE. LE POINT SUR CES DISPOSITIFS.

## Dispositifs d'aides régionales pour la filière forêt

### *C.Rolle d'après communiqué*

La Région a mis en place différents dispositifs pour améliorer la compétitivité de l'ensemble de la filière forêt-bois qui génère 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

AdobeStock

Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française en volume de bois sur pied. La filière forêt-bois génère 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ce sont plus de 60 000 emplois et plus de 20 000 entreprises. La Région a mis en place différents dispositifs pour améliorer la compétitivité de l'ensemble de la filière.

Les contrats Ambition Forêt, en lien avec le Centre Régional de la Propriété forestière

Auvergne-Rhône-Alpes, vise à accompagner les sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts au travers notamment de réalisation de plans simples de gestion, de dessertes forestières, de massification pour la mobilisation des bois. La Région a été sollicitée à hauteur de 450 000 euros pour trois ans. L'intervention régionale pour 2018 s'élevait à 150 000 euros. La même somme est attribuée en 2019. L'Association Programme de reconnaissance des certifications forestières bénéficie également de ce type de soutien régional à hauteur de

27 543 euros pour mener des actions de sensibilisation et de promotion de la certification forestière en direction de l'amont de la filière (propriétaires privés, Associations Syndicales Libres de Gestion forestière, communes forestières), de l'aval de la filière (toutes les entre-prises de la filière bois) et du grand public. Son objectif est d'aboutir à l'adhésion de 200 nouveaux membres sur l'année. Enfin dans le cadre de ce dispositif, l'Union Régionale des Associations de Communes Forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui réunit plus de 800 adhérents, bénéficie d'une subvention de 20 000 euros pour assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif central pour dynamiser la filière et innover. La Région propose par ailleurs un dispositif expérimental pour le Soutien financier des frais de stocks de bois. Les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes sont souvent confrontées à la nécessité de constituer des stocks de bois au printemps et durant l'été, car l'exploitation forestière en altitude n'est plus possible durant l'hiver. Cela engendre un surcoût lié au financement de ce stock et fragilise la trésorerie des entreprises. L'objectif de ce dispositif expérimental est de faciliter la constitution de stocks d'hiver (bois énergie et bois d'œuvre), notamment

via le recours à la valorisation des stocks de bois au travers du système de gage. L'aide régionale se présente sous la forme d'une aide forfaitaire de 1 500 euros à l'entreprise Agri Services Environnement pour soutenir ses frais de stock de bois. Investissements, travaux et transports

Soutien des investissements des scieries : ce dispositif vise à soutenir les investissements des scieries de moins de 50 salariés dans la modernisation et le développement de leur outil productif. Quatre dossiers ont été retenus par la Région pour un montant total de 108 128 euros. Accompagnement des entreprises de travaux forestiers, de transport de bois et de production de bois énergie. Via ce dispositif la Région soutient les investissements qui permettent de réaliser des travaux forestiers, d'exploiter le bois et de le transporter, de la forêt jusqu'à une aire de stockage pour permettre sa transformation. Il soutient également les investissements pour la production de bois énergie. L'engagement régional porte sur 9 dossiers à hauteur de 222 141 € sur le territoire rhônalpin et sur 11 dossiers à hauteur de 277 167 € sur le territoire auvergnat.

Dans le cadre de son soutien à la structuration de la filière, la Région aide l'interprofession régionale

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 350 000 € afin de travailler sur un programme d'actions qui se décline en 5 axes : valorisation de la ressource forestière régionale, promotion du bois dans la construction, promotion du bois énergie –

professionnalisation des entreprises de production, compétitivité des acteurs économiques de la filière et promotion/ communication.

Appels à projets

Appel à projets « aide à la logistique » accompagne la création de plateformes de stockage, de tri et/ou d'arrosage des bois (bois d'œuvre et bois énergie), pour faciliter la mise en place de circuits de proximité d'approvisionnement et de distribution (scieries locales ou régionales, chaufferies bois...). La Commission Permanente a voté une aide globale de 296 589 euros pour

4 dossiers.

Appel à projets « promouvoir et développer la construction en bois local ». Ce soutien permet d'utiliser les produits issus de nos terroirs, de générer de l'emploi local non délocalisable et offre la possibilité à nos entreprises de gagner des parts de marché. Cela permet en outre de réduire notre empreinte carbone et de mieux gérer nos forêts. Pour accompagner les projets de constructions en bois local sélectionnés dans le cadre de cet appel à projets, une aide globale de 521 112 euros pour 14 dossiers est octroyée ■



SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

# Les Anim'station

---

**Ce jeudi 22 août :**

- Vis ma vie de bûcheron :

animation et découverte du bûcheronnage. Glissez-vous dans la peau d'un bûcheron le temps d'une matinée. Abattage, ébranchage, débardage... Allez à la rencontre des professionnels de l'exploitation forestière en montagne. De 9 h 30 à 12 h 30. Gratuit (maxi 25 personnes/sortie). Inscription obligatoire au 04 76 88 62 08.

**FORÊT /** Lors de la commission permanente du 28 juin, le conseil régional Aura a adopté un plan de soutien à la filière bois. Avec 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ce sont plus de 60 000 emplois et 20 000 entreprises qui rayonnent sur le territoire.

## Plus de 2 millions d'euros pour la filière bois régionale

**C'**est à travers plusieurs dispositifs que le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a renouvelé son soutien aux acteurs de la filière bois pour une enveloppe globale de plus de 2 millions d'euros dans le cadre des contrats Ambition forêt. À commencer par l'aide accordée au centre régional de la propriété forestière. La commission permanente du 28 juin dernier a décidé de lui attribuer 150 000 €, la même somme que pour l'année 2018. « Le projet vise à accompagner les sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts au travers notamment de la réalisation de plans simples de gestion, de dessertes forestières, de massification pour la mobilisation des bois », indique-t-elle.

### Aide au développement des bois locaux

Du côté de l'association Bois des Alpes, la priorité est celle de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation de ces bois dans les marchés publics avec une meilleure répartition des marges

entre les différents maillons de la filière. À ce jour, plus de 52 entreprises, scieries et charpentiers, sont certifiées Bois des Alpes, 20 sont en cours de certification. Accordée à hauteur de 26 000 €, l'aide de la Région permettra de mobiliser le fonds européen Feder. Assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central pour dynamiser la filière et innover est l'objectif d'une autre association, l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes qui réunit plus de 800 adhérents dont beaucoup de communes. Cette dernière sera également aidée par le conseil régional depuis la mobilisation des bois locaux jusqu'à leur utilisation sous forme de bois énergie ou dans la construction.

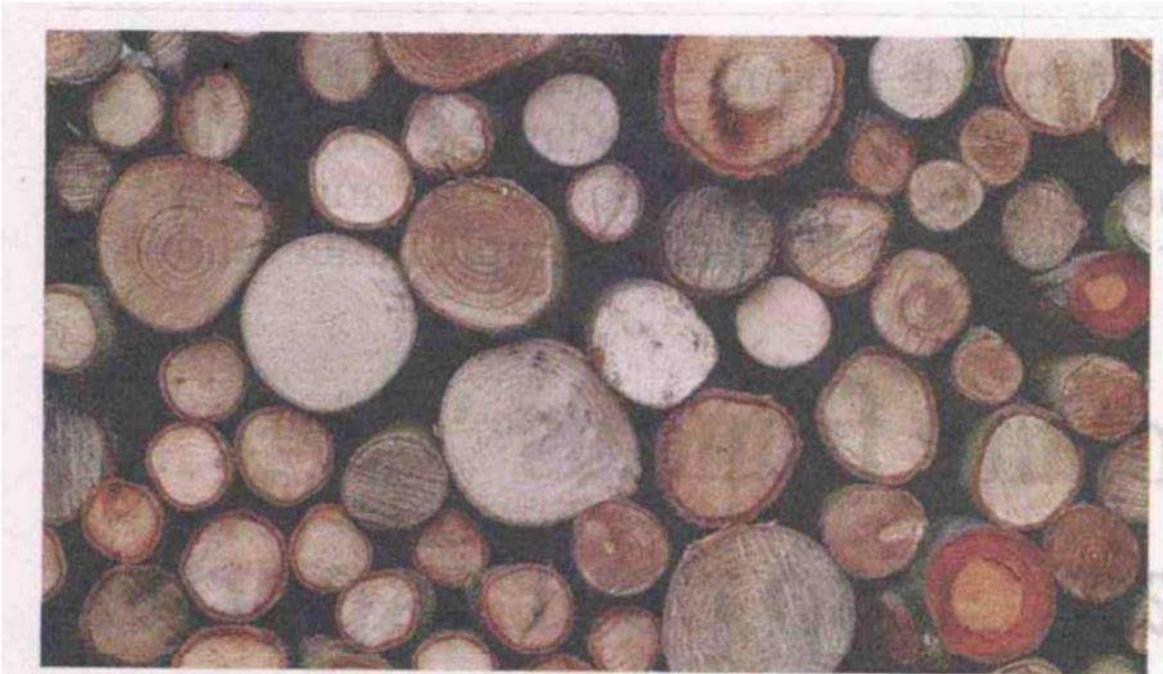
### Soutien financier pour les frais de stocks

La constitution des stocks de bois au printemps et pendant l'été fait partie des questions délicates pour la filière, l'exploitation forestière en altitude n'étant plus possible en hiver. Celle-ci engendre un surcoût lié au financement de ce stock. La Région a alors décidé d'ac-

compagner un dispositif expérimental pour faciliter la constitution de stocks via le recours à leur valorisation au travers du système de gage avec une enveloppe de 1 500 € accordée à l'entreprise Agri Services Environnement pour soutenir ses frais de stock. D'autres actions, comme le soutien des scieries de moins de 50 salariés dans la modernisation et le développement de leur outil de production, le soutien des investissements qui permettent de réaliser des travaux forestiers, de transporter le bois de la forêt jusqu'à une aire de stockage ou encore l'accompagnement au système de certification PEFC, font partie des dispositifs votés en commission permanente fin juin.

### Fibois structure la filière

L'interprofession du bois, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, sera, elle, aidée à hauteur de 350 000 €, notamment sur la valorisation de la ressource forestière régionale, sur la promotion du bois dans la construction, sur la promotion du bois énergie et la professionnalisation des entreprises de production. L'interprofession a mené de décembre 2018 à mars 2019 une large concertation des entreprises et partenaires afin d'élaborer son contrat stratégique de filière. Les propositions de 200 professionnels ont été examinées et regroupées en sept actions. Le développement des marchés du bois sera la priorité. Il s'intègre aux ambitions nationales en matière de biodiversité et de transition énergétique. « Nous continuerons à dérouler la pédagogie de la récolte forestière de sorte que les citoyens et leurs représentants entendent que la récolte fait partie d'une gestion durable de la forêt, que le développement des marchés bois construction et combustibles participent à la lutte contre le réchauffement climatique », avait justifié son président Jean Gilbert, lors de son assemblée générale, le 18 juin. La Région a aussi souhaité apporter son soutien en direction de deux appels à projets : l'un sur la création de plateformes de stockages, de tri et (ou) d'arrosages des bois, l'autre sur la promotion et la construction en bois local, pour une enveloppe d'un peu plus de 817 000 €. ■



Le lycée général et technologique de La Motte Servolex propose de développer, en lien avec le CFA d'Ambert et l'École Technique du Bois à Cormaranche, **une formation préparatoire aux métiers de la scierie** financée par la Région et le Pôle Emploi.



FORÊT /LORS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 28 JUIN, LE CONSEIL RÉGIONAL AURA A ADOPTÉ UN PLAN DE SOUTIEN À LA FILIÈRE BOIS. AVEC 6 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES, CE SONT PLUS DE 60 000 EMPLOIS ET 20 000 ENTREPRISES QUI RAYONNENT SUR LE TERRITOIRE.

## Plus de 2 millions d'euros pour la filière bois régionale

Le lycée général et technologique de La Motte Servolex propose de développer, en lien avec le CFA d'Ambert et l'École Technique du Bois à Commaranche, une formation préparatoire aux métiers de la scierie financée par la Région et le Pôle Emploi.

C'est à travers plusieurs dispositifs que le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a renouvelé son soutien aux acteurs de la filière bois pour une enveloppe globale de plus de 2 millions d'euros dans le cadre des contrats Ambition forêt. À commencer par l'aide accordée au centre régional de la propriété forestière. La commission permanente du 28 juin dernier a décidé de lui attribuer 150 000 €, la même somme que pour l'année 2018. « Le projet vise à accompagner les sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts au travers notamment de réalisation de plans simples de gestion, de dessertes forestières, de massification pour la mobilisation des bois », indique-t-elle.

Aide au développement des bois locaux

Du côté de l'association Bois des Alpes, la priorité est celle de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation de ces bois dans les marchés publics avec une

meilleure répartition des marges entre les différents maillons de la filière. À ce jour, plus de 52 entreprises, scieries et charpentiers, sont certifiées Bois des Alpes, 20 sont en cours de certification. Accordée à hauteur de 26 000 €, l'aide de la Région permettra de mobiliser le fonds européen Feder. Assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central pour dynamiser la filière et innover est l'objectif d'une autre association, l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes qui réunit plus de 800 adhérents dont beaucoup de communes. Cette dernière sera également aidée par le conseil régional depuis la mobilisation des bois locaux jusqu'à leur utilisation sous forme de bois énergie ou dans la construction. Soutien financier pour les frais de stocks

La constitution des stocks de bois au printemps et pendant l'été fait partie des questions délicates pour la filière, l'exploitation forestière en altitude n'étant plus possible en hiver. Celle-ci engendre un surcoût lié au financement de ce stock. La Région a alors décidé d'accompagner un dispositif expérimental pour faciliter la constitution de stocks via le recours à leur valorisation au travers du

système de gage avec une enveloppe de 1 500 € accordée à l'entreprises Agri Services Environnement pour soutenir ses frais de stock. D'autres actions, comme le soutien des scieries de moins de 50 salariés dans la modernisation et le développement de leur outil de production, le soutien des investissements qui permettent de réaliser des travaux forestiers, de transporter le bois de la forêt jusqu'à une aire de stockage ou encore l'accompagnement au système de certification PEFC, font partie des dispositifs votés en commission permanente fin juin.

Fibois structure la filière

L'interprofession du bois, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, sera, elle, aidée à hauteur de 350 000 €, notamment sur la valorisation de la ressource forestière régionale, sur la promotion du bois dans la construction, sur la promotion du bois énergie et la professionnalisation des entreprises de production. L'interprofession a mené de décembre 2018 à mars 2019 une large concertation des entreprises et partenaires afin d'élaborer son contrat stratégique de filière. Les propositions de 200 professionnels ont été examinées et regroupées en sept actions. Le développement des marchés du bois sera la priorité. Il s'intègre aux



ambitions nationales en matière de biodiversité et de transition énergétique. « Nous continuerons à dérouler la pédagogie de la récolte forestière de sorte que les citoyens et leurs représentants entendent que la récolte fait partie d'une gestion durable de la forêt, que le développement des marchés bois construction et combustibles participent à la lutte contre le réchauffement climatique », avait justifié son président Jean Gilbert, lors de son assemblée générale, le 18 juin. La Région a aussi souhaité apporter son soutien en direction de deux appels à projets : l'un sur la création de plateformes de stockages, de tri et/ou d'arrosages des bois, l'autre sur la promotion et la construction en bois local, pour une enveloppe d'un peu plus de 817 000 €. n ■

**FORÊT /** Lors de la commission permanente du 28 juin, le conseil régional Aura a adopté un plan de soutien à la filière bois. Avec 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ce sont plus de 60 000 emplois et 20 000 entreprises qui rayonnent sur le territoire.

## Plus de 2 millions d'euros pour la filière bois régionale

**C'**est à travers plusieurs dispositifs que le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a renouvelé son soutien aux acteurs de la filière bois pour une enveloppe globale de plus de 2 millions d'euros dans le cadre des contrats Ambition forêt. À commencer par l'aide accordée au centre régional de la propriété forestière. La commission permanente du 28 juin dernier a décidé de lui attribuer 150 000 €, la même somme que pour l'année 2018. « *Le projet vise à accompagner les sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts au travers notamment de réalisation de plans simples de gestion, de dessertes forestières, de massification pour la mobilisation des bois* », indique-t-elle.

### Aide au développement des bois locaux

Du côté de l'association Bois des Alpes, la priorité est celle de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation de ces bois dans les marchés publics avec une meilleure répartition des marges

entre les différents maillons de la filière. À ce jour, plus de 52 entreprises, scieries et charpentiers, sont certifiées Bois des Alpes, 20 sont en cours de certification. Accordée à hauteur de 26 000 €, l'aide de la Région permettra de mobiliser le fonds européen Feder. Assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central pour dynamiser la filière et innover est l'objectif d'une autre association, l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes qui réunit plus de 800 adhérents dont beaucoup de communes. Cette dernière sera également aidée par le conseil régional depuis la mobilisation des bois locaux jusqu'à leur utilisation sous forme de bois énergie ou dans la construction.

### Soutien financier pour les frais de stocks

La constitution des stocks de bois au printemps et pendant l'été fait partie des questions délicates pour la filière, l'exploitation forestière en altitude n'étant plus possible en hiver. Celle-ci engendre un surcoût lié au financement de ce stock. La Région a alors décidé d'ac-

compagner un dispositif expérimental pour faciliter la constitution de stocks via le recours à leur valorisation au travers du système de gage avec une enveloppe de 1 500 € accordée à l'entreprises Agri Services Environnement pour soutenir ses frais de stock. D'autres actions, comme le soutien des scieries de moins de 50 salariés dans la modernisation et le développement de leur outil de production, le soutien des investissements qui permettent de réaliser des travaux forestiers, de transporter le bois de la forêt jusqu'à une aire de stockage ou encore l'accompagnement au système de certification PEFC, font partie des dispositifs votés en commission permanente fin juin.

### Fibois structure la filière

L'interprofession du bois, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, sera, elle, aidée à hauteur de 350 000 €, notamment sur la valorisation de la ressource forestière régionale, sur la promotion du bois dans la construction, sur la promotion du bois énergie et la professionnalisation des entreprises de production. L'inter-

profession a mené de décembre 2018 à mars 2019 une large concertation des entreprises et partenaires afin d'élaborer son contrat stratégique de filière. Les propositions de 200 professionnels ont été examinées et regroupées en sept actions. Le développement des marchés du bois sera la priorité. Il s'intègre aux ambitions nationales en matière de biodiversité et de transition énergétique. « Nous continuerons à dérouler la pédagogie de la récolte forestière de sorte que les citoyens et leurs représentants entendent que la récolte fait partie d'une gestion durable de la forêt, que le développement des marchés bois construction et combustibles participent à la lutte contre le réchauffement climatique », avait justifié son président Jean Gilbert, lors de son assemblée générale, le 18 juin. La Région a aussi souhaité apporter son soutien en direction de deux appels à projets : l'un sur la création de plateformes de stockages, de tri et/ou d'arrosages des bois, l'autre sur la promotion et la construction en bois local, pour une enveloppe d'un peu plus de 817 000 €. ■

AP



Le lycée général et technologique de La Motte Servolex propose de développer, en lien avec le CFA d'Ambert et l'École Technique du Bois à Cormaranche, **une formation préparatoire aux métiers de la scierie** financée par la Région et le Pôle Emploi.

**FORÊT** / Lors de la commission permanente du 28 juin, le conseil régional Aura a adopté un plan de soutien à la filière bois. Avec 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ce sont plus de 60 000 emplois et 20 000 entreprises qui rayonnent sur le territoire.

## Plus de 2 millions d'euros pour la filière bois régionale

**C'**est à travers plusieurs dispositifs que le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a renouvelé son soutien aux acteurs de la filière bois pour une enveloppe globale de plus de 2 millions d'euros dans le cadre des contrats Ambition forêt. À commencer par l'aide accordée au centre régional de la propriété forestière. La commission permanente du 28 juin dernier a décidé de lui attribuer 150 000 €, la même somme que pour l'année 2018. « Le projet vise à accompagner les sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts au travers notamment de réalisation de plans simples de gestion, de dessertes forestières, de massification pour la mobilisation des bois », indique-t-elle.

### Aide au développement des bois locaux

Du côté de l'association Bois des Alpes, la priorité est celle de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation de ces bois dans les marchés publics avec une meilleure répartition des marges entre les différents maillons de la filière. À ce jour, plus de 52 entreprises, scieries et charpentiers, sont certifiées Bois des Alpes, 20 sont en cours de certification. Accordée à hauteur de 26 000 €, l'aide de la Région permettra de mobiliser le fonds européen Feder. Assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central pour dynamiser la filière et innover est l'objectif d'une autre association, l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes qui réunit plus de 800 adhérents dont beaucoup de communes. Cette dernière sera également aidée par le conseil régional depuis la mobilisation des bois locaux jusqu'à leur utilisation sous forme de bois énergie ou dans la construction.

### Soutien financier

### pour les frais de stocks

La constitution des stocks de bois au printemps et pendant l'été fait partie des questions délicates pour la filière, l'exploitation forestière en altitude n'étant plus possible en hiver. Celle-ci engendre un surcoût lié au financement de ce stock. La Région a alors décidé d'ac-

compagner un dispositif expérimental pour faciliter la constitution de stocks via le recours à leur valorisation au travers du système de gage avec une enveloppe de 1 500 € accordée à l'entreprises Agri Services Environnement pour soutenir ses frais de stock. D'autres actions, comme le soutien des scieries de moins de 50 salariés dans la modernisation et le développement de leur outil de production, le soutien des investissements qui permettent de réaliser des travaux forestiers, de transporter le bois de la forêt jusqu'à une aire de stockage ou encore l'accompagnement au système de certification PEFC, font partie des dispositifs votés en commission permanente fin juin.

### Fibois structure la filière

L'interprofession du bois, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, sera, elle, aidée à hauteur de 350 000 €, notamment sur la valorisation de la ressource forestière régionale, sur la promotion du bois dans la construction, sur la promotion du bois énergie et la professionnalisation des entreprises de production. L'interprofession a mené de décembre 2018 à mars 2019 une large concertation des entreprises et partenaires afin d'élaborer son contrat stratégique de filière. Les propositions de 200 professionnels ont été examinées et regroupées en sept actions. Le développement des marchés du bois sera la priorité. Il s'intègre aux ambitions nationales en matière de biodiversité et de transition énergétique. « Nous continuerons à dérouler la pédagogie de la récolte forestière de sorte que les citoyens et leurs représentants

entendent que la récolte fait partie d'une gestion durable de la forêt, que le développement des marchés bois construction et combustibles participent à la lutte contre le réchauffement climatique », avait justifié son président Jean Gilbert, lors de son assemblée générale, le 18 juin. La Région a aussi souhaité apporter son soutien en direction de deux appels à projets : l'un sur la création de plateformes de stockages, de tri et/ou d'arrasages des bois, l'autre sur la promotion et la construction en bois local, pour une enveloppe d'un peu plus de 817 000 €. ■

AP



Le lycée général et technologique de La Motte Servolex propose de développer, en lien avec le CFA d'Ambert et l'École Technique du Bois à Cormaranche, **une formation préparatoire aux métiers de la scierie** financée par la Région et le Pôle Emploi.



## Soutien à la filière bois

---

**SUBVENTIONS** La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française en volume de bois sur pied, avec 517 millions de m<sup>3</sup> et 2,5 millions d'hectares de forêts. La Région dispose de plusieurs outils pour contribuer au développement d'un secteur qui pèse, tous produits confondus, près de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires au niveau national, et qui représente 60 000 emplois dans la région.

**UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL.** « Les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes sont souvent confrontées à la nécessité de constituer des stocks de bois au printemps et durant l'été, car l'exploitation forestière en altitude n'est plus possible durant l'hiver. Cela engendre un surcoût lié au financement de ce stock et fragilise la trésorerie des entreprises », explique la Région dans un communiqué. L'objectif de ce dispositif expérimental est de faciliter la constitution de stocks de bois pour l'hiver, que ce soit pour le bois de chauffe ou le bois d'œuvre. L'aide régionale se présente sous la forme d'une aide forfaitaire de 1 500 euros.

**PRÉPARER DEMAIN.** Parmi les différents dispositifs, la Région a également souhaité aider la formation. Elle soutient à hauteur de 103 600 euros la démarche de formation du lycée Reinach, à La Motte-Servolex, en lien avec le CFA d'Ambert et l'École technique du bois à Cormaranche. I ■



## Des aides pour la filière forêt- bois

---

Fin juin, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé l'attribution d'un ensemble de subventions en faveur de la filière forêt-bois. Parmi elles et dans le cadre des contrats Ambition forêt : 150 000 € au titre de l'année 2019 pour le centre régional de propriété forestière Auvergne-Rhône-Alpes (projet d'accompagnement des sylviculteurs propriétaires dans la mise en oeuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts), 26 000 € pour l'association Bois des Alpes (dont l'objectif est de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation de ces bois dans les marchés publics), 27 543 € pour l'association Programme de reconnaissance des certifications forestières (qui veut générer 200 nouvelles adhésions sur l'année et dont le système de certification permet de mettre en oeuvre et de contrôler la gestion et l'exploitation durable de la ressource forestière) et 20 000 € pour l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes (qui souhaite assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central). L'interprofession régionale Fibois Auvergne-Rhône-Alpes reçoit, elle, 350 000 €.

La filière forêt-bois génère, au niveau régional 6 Md€ de chiffre d'affaires et compte plus de 60 000 emplois et plus de 20 000 entreprises. ■

**FORÊT /** Lors de la commission permanente du 28 juin, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a adopté un plan de soutien à la filière bois. Avec 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ce sont plus de 60 000 emplois et 20 000 entreprises qui rayonnent sur le territoire.

## Plus de 2 millions d'euros pour la filière bois régionale

C'est à travers plusieurs dispositifs que le Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a renouvelé son soutien aux acteurs de la filière bois pour une enveloppe globale de plus de 2 millions d'euros dans le cadre des contrats Ambition forêt. À commencer par l'aide accordée au Centre régional de la propriété forestière. La commission permanente du 28 juin dernier a décidé de lui attribuer 150 000 €, la même somme que pour l'année 2018. « Le projet vise à accompagner les sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts, au travers notamment de réalisation de plans simples de gestion, de dessertes forestières, de massification pour la mobilisation des bois », indique-t-elle.

### Aide au développement des bois locaux

Du côté de l'association Bois des Alpes, la priorité est de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation de ces bois dans les marchés publics avec une meilleure répartition des marges entre les différents maillons de la filière. À ce jour, plus de 52 entreprises, scieries et charpentiers, sont certifiées Bois des Alpes, 20 sont en cours de certification. Accordée à hauteur de 26 000 €, l'aide de la Région permettra de mobiliser le fonds européen Feder. Assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central pour dynamiser la filière et innover est l'objectif d'une autre association, l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes qui réunit plus de 800 adhérents dont beaucoup de communes. Cette dernière sera également aidée par le Conseil régional depuis la mobilisation des bois locaux jusqu'à leur utilisation sous forme de bois énergie ou dans la construction.

### Soutien financier pour les frais de stocks

La constitution des stocks de bois au printemps et pendant l'été fait partie

des questions délicates pour la filière, l'exploitation forestière en altitude n'étant plus possible en hiver. Celle-ci engendre un surcoût lié au financement de ce stock. La Région a alors décidé

d'accompagner un dispositif expérimental pour faciliter la constitution de stocks via le recours à leur valorisation au travers du système de gage avec une enveloppe de 1 500 € accordée à l'entreprises Agri Services Environnement pour soutenir ses frais de stock. D'autres actions, comme le soutien des scieries de moins de 50 salariés dans la modernisation et le développement de leur outil de production, le soutien des investissements qui permettent de réaliser des travaux forestiers, de transporter le bois de la forêt jusqu'à une aire de stockage ou encore l'accompagnement au système de certification PEFC, font partie des dispositifs votés en commission permanente fin juin.

### Fibois structure la filière

L'interprofession du bois, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, sera, elle, aidée à hauteur de 350 000 €, notamment sur la valorisation de la ressource forestière régionale, sur la promotion du bois dans la construction, sur la promotion du bois énergie et la professionnalisation des entreprises de production. L'interprofession a mené, de décembre 2018 à mars 2019, une large concertation des entreprises et partenaires afin d'élaborer son contrat stratégique de filière. Les propositions de 200 professionnels ont été examinées et regroupées en sept actions. Le développement des marchés du bois sera la priorité. Il s'intègre aux ambitions nationales en matière de biodiversité et de transition énergétique. « Nous continuerons à dérouler la pédagogie de la récolte forestière de sorte que les citoyens et leurs représentants entendent que la récolte fait partie d'une gestion durable de la forêt, que le développement des marchés bois construction et combustibles participent à la lutte contre le réchauffement climatique », avait jus-

tifié son président Jean Gilbert, lors de son assemblée générale, le 18 juin. La Région a aussi souhaité apporter son soutien en direction de deux appels à projets : l'un sur la création de plateformes de stockages, de tri et/ou d'arrosages des bois, l'autre sur la promotion et la construction en bois local, pour une enveloppe d'un peu plus de 17 000 €.

AP



**Le lycée général et technologique de La Motte Servolex propose de développer, en lien avec le CFA d'Ambert et l'École Technique du Bois à Cormaranche, une formation préparatoire aux métiers de la scierie financée par la Région et le Pôle Emploi.**



## Auvergne-Rhône-Alpes

### Une solution de financement dédiée aux PME régionales

La région Auvergne-Rhône-Alpes et Eiffel Investment Group, spécialiste du financement des entreprises, annoncent le lancement en région Auvergne-Rhône-Alpes d'Eiffel croissance directe, fonds de dette privée destiné aux PME de croissance créé avec AG2R La Mondiale comme principal investisseur. Les PME locales vont pouvoir accéder à un nouveau type de financement particulièrement flexible, couvrant des besoins de 1

à 10 millions d'euros, sous forme de dette obligataire senior. Ce nouveau dispositif bénéficie notamment du soutien d'investisseurs locaux : le conseil régional ainsi que les deux groupes d'assurance, L'Auxiliaire et Relyens.

Avec ce dispositif qui permettra d'octroyer des prêts in fine ou à différé d'amortissements, et dont la maturité sera comprise entre 4 et 10 ans, la Région étoffe son offre d'accompagnement pour favoriser l'essor de PME-ETI innovantes. Le fonds peut intervenir dans tous les secteurs d'activité auprès d'entreprises réalisant entre 5 et 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, ayant plus de trois ans d'ancienneté.

Annabel André-Laurent, vice-présidente de la région Auvergne-Rhône-Alpes, déléguée à l'Economie et aux entreprises, déclare : *« Nous accompagnons les leaders d'aujourd'hui et de demain dans leur croissance accélérée. Le lancement de ce fonds s'inscrit totalement dans notre ambition pour muscler nos entreprises, pour les aider à passer des caps et soutenir la création d'emplois en Auvergne-Rhône-Alpes ».*

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

## Les “Vis ma vie de...” ont toujours autant de succès

Les sessions de “Vis ma vie de bûcheron et de forestier”, qui affichent complet et rencontrent pour la 3<sup>e</sup> année consécutive un énorme succès, se sont enrichies tous les mardis du mois de juillet de “Vis ma vie d’Artisan AOC Bois de Chartreuse”. Ces visites qui portaient à la découverte du travail du charpentier et le lien de l’arbre à la construction bois ont affiché complet à chaque fois.

Tous les jeudis, depuis le 18 juillet “Vis ma vie de bûcheron” a permis à des groupes de 25 à 30 personnes de découvrir l’abattage, l’ébranchage, le débardage, le travail d’un bûcheron, le temps d’une matinée pour découvrir les secrets de la récolte des bois de nos forêts de montagne.

Les jeudis après-midi, “Vis ma vie de forestier”, à l’invitation de l’Office national des forêts et des propriétaires forestiers, étaient consacrés à la gestion forestière avec des exercices grandeur nature sur l’un des deux marteloscopes (Col de Porte et Le Sappey-en-Chartreuse). Comme un vrai agent de l’Office national des forêts, le public choisissait les arbres à récolter et découvrait son impact sur l’économie locale, la biodiversité ou

le renouvellement de la forêt. Ainsi, cette initiative “Vis ma vie de bûcheron”, est portée depuis trois ans par le Parc naturel régional de Chartreuse en collaboration avec des professionnels de la filière bois d’Auvergne-Rhône-Alpes, tel que l’association Fibois en Chartreuse. « C’est une occasion de sensibiliser les touristes mais aussi les locaux aux consignes de sécurité sur un chantier forestier, lors de randonnées, par exemple », explique l’association des professions de la filière bois.

Jeudi dernier le chantier se situait à Malissard au-dessus de Saint-Philibert, dans la forêt domaniale de Chartreuse. Roger Roux-Fouillet de l’ONF, en charge de la gestion de cette forêt, a embarqué plus d’une vingtaine de personnes à la découverte des métiers du bois. Après avoir donné les consignes de sécurité pour l’approche du chantier et équipé tout le monde de casques et de gilets fluo, les visiteurs ont rencontré Jean-Christophe Jay, bûcheron, et Mathieu Mollier-Sabet, débardeur. Les deux artisans ont expliqué leur profession et répondu aux nombreuses questions du public fort intéressé par leur travail.

La dernière session pour cette année se tiendra ce jeudi 29 août.

Inscription obligatoire auprès de l’office de tourisme. 04 76 88 62 08





Le lycée général et technologique de La Motte Servolex propose de développer, en lien avec le CFA d'Arbent et l'École Technique du Bois à Cormaranche, une formation préparatoire aux métiers de la scierie financée par la Région et le Pôle Emploi.

**FORÊT** / Lors de la commission permanente du 28 juin, le conseil régional Aura a adopté un plan de soutien à la filière bois. Avec 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ce sont plus de 60 000 emplois et 20 000 entreprises qui rayonnent sur le territoire.

## Plus de 2 millions d'euros pour la filière bois régionale

C'est à travers plusieurs dispositifs que le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a renouvelé son soutien aux acteurs de la filière bois pour une enveloppe globale de plus de 2 millions d'euros dans le cadre des contrats Ambition forêt. À commencer par l'aide accordée au centre régional de la propriété forestière. La commission permanente du 28 juin dernier a décidé de lui attribuer 150 000 €, la même somme que pour l'année 2018. « Le projet vise à accompagner les sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts au travers notamment de réalisation de plans simples de gestion, de dessertes forestières, de massification pour la mobilisation des bois », indique-t-elle.

### Aide au développement des bois locaux

Du côté de l'association Bois des Alpes, la priorité est celle de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation de ces bois dans les marchés publics avec une meilleure répartition des marges entre les différents maillons de la filière. À ce jour, plus de 52 entreprises, scieries et charpentiers, sont certifiées Bois des Alpes, 20 sont en cours de certification. Accordée à hauteur de 26 000 €, l'aide de la Région permettra de mobiliser le fonds européen Feder. Assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central pour dynamiser la filière et innover est l'objectif d'une autre association, l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes qui réunit plus de 800 adhérents dont beaucoup de communes. Cette dernière sera également aidée par le conseil régional depuis la mobilisation des bois locaux jusqu'à leur utilisation sous forme de bois énergie ou dans la construction.

### Soutien financier pour les frais de stocks

La constitution des stocks de bois au printemps et pendant l'été fait partie des questions délicates pour la filière. L'exploitation forestière en altitude n'étant plus possible en hiver. Celle-ci engendre un surcoût lié au financement de ce stock. La Région a alors décidé d'ac-

compagner un dispositif expérimental pour faciliter la constitution de stocks via le recours à leur valorisation au travers du système de gage avec une enveloppe de 1 500 € accordée à l'entreprise Agri Services Environnement pour soutenir ses frais de stock. D'autres actions, comme le soutien des scieries de moins de 50 salariés dans la modernisation et le développement de leur outil de production, le soutien des investissements qui permettent de réaliser des travaux forestiers, de transporter le bois de la forêt jusqu'à une aire de stockage ou encore l'accompagnement au système de certification PEFC, font partie des dispositifs votés en commission permanente fin juin.

### Fibois structure la filière

L'interprofession du bois, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, sera, elle, aidée à hauteur de 350 000 €, notamment sur la valorisation de la ressource forestière régionale, sur la promotion du bois dans la construction, sur la promotion du bois énergie et la professionnalisation des entreprises de production. L'interprofession a mené de décembre 2018 à mars 2019 une large concertation des entreprises et partenaires afin d'élaborer son contrat stratégique de filière. Les propositions de 200 professionnels ont été examinées et regroupées en sept actions. Le développement des marchés du bois sera la priorité. Il s'intègre aux ambitions nationales en matière de biodiversité et de transition énergétique. « Nous continuerons à dérouler la pédagogie de la récolte forestière de sorte que les citoyens et leurs représentants entendent que la récolte fait partie d'une gestion durable de la forêt, que le développement des marchés bois construction et combustibles participe à la lutte contre le réchauffement climatique », avait justifié son président Jean Gilbert, lors de son assemblée générale, le 18 juin. La Région a aussi souhaité apporter son soutien en direction de deux appels à projets : l'un sur la création de plateformes de stockages, de tri et/ou d'arrimages des bois, l'autre sur la promotion et la construction en bois local, pour une enveloppe d'un peu plus de 817 000 €. ■

AP



SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

## Les Anim'station

---

**Ce jeudi 29 août :**  
**- Vis ma vie de bûcheron :**

animation et découverte du bûcheronnage. Glissez-vous dans la peau d'un bûcheron le temps d'une matinée. Abattage, ébranchage, débardage... Allez à la rencontre des professionnels de l'exploitation forestière en montagne, de 9 h 30 à 12 h 30, gratuit. (maxi 25 personnes/sortie). Inscription obligatoire 04 76 88 62 08.



## L'IMAGE

---

### ©FIBOIS

Fin juin, la Région a décidé l'attribution d'un ensemble de subventions en faveur de la filière forêt-bois. Parmi elles, 150 000 € au titre de l'année 2019 pour le Centre régional de propriété forestière Auvergne-Rhône-Alpes (projet d'accompagnement des sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts), 26 000 € pour l'association Bois des Alpes (dont l'objectif est de mieux valoriser les bois locaux), 27 543 € pour l'association Programme de reconnaissance des certifications

forestières (qui contrôle la gestion et l'exploitation durable de la ressource forestière) et 20 000 € pour l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes (qui souhaite assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central). L'interprofession régionale Fibois Auvergne-Rhône-Alpes reçoit, elle, 350 000 €. ■



## Innovation

# Metis invente la forêt de demain

**Depuis novembre 2017, sept acteurs de la filière forêt travaillent au sein du projet Metis, en région Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'anticiper la gestion de la forêt de demain.**

Sept acteurs de la forêt se sont réunis au sein du projet Metis, à savoir mobiliser à l'échelle des territoires dans l'innovation et la synergie. Faisant partie des 26 projets nationaux sélectionnés au sein de l'appel à projets du fonds stratégique forêt-bois, il favorise la mutualisation des savoirs entre les communes forestières (Cofor), Coforêt, les chambres d'agriculture, le CRPF, l'interprofession **Eibois Aura**, le FCBA, l'Office national des forêts, au sein de nombreuses actions réunies en pôles. Metis prend la suite du projet Symbiose, qui avait vocation à massifier les chantiers forestiers pour en faciliter l'exploitation et y ajoute un volet innovation, spécifié dans l'appel à projet. De plus, ils s'appuient sur des territoires partenaires dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cela passe en premier lieu par l'innovation technologique. Les chambres d'agriculture ont acquis des drones pour relever les dégâts causés dans les parcelles agricoles et fores-

tières à l'échelle régionale. Ils peuvent également servir à relever les limites de parcelle, à connaître les détails topographiques du sol. « Il y a de multiples utilisations possibles de l'outil et elles vont évoluer avec nos besoins », explique David Billaut, chargé de mission forêt à la chambre d'agriculture. Développer l'innovation à court terme, mais aussi à long terme. Les acteurs de Metis ont ainsi investi le projet Flying Whales. L'objectif est de faciliter le transport du bois de la parcelle à la scierie... en ballon dirigeable géant. « Une étude est menée dans trois territoires pilotes, dans les Bauges, en Ardèche et en Chartreuse. On étudie le transport par les airs au lieu des grumiers. Le but est que lorsque que le ballon sera en fonctionnement dans plusieurs années, on soit préparés », explique Jessica Masson, en charge du projet aux Cofor (communes forestières) Aura, organisme pilote du projet. Le ballon peut transporter des charges de 60 tonnes de bois, ce qui facilitera les gros chantiers réunissant les parcelles adjacentes, qu'elles soient publiques ou privées, en fonction de la localisation. Décloisonner les approches publique et privée est d'ailleurs l'un des objectifs du projet Metis. Il convient aussi d'anticiper les lieux de ramassage de bois et de gestion des chantiers.

### Innover pour mieux gérer

L'innovation sociale est aussi partie intégrante du projet. À la Ferrière, en Belledonne, la chambre d'agriculture de l'Isère et le FCBA ont fait un état des lieux des enjeux forestiers de la commune. Un comité de

pilotage a ensuite été créé à l'échelle communale réunissant des habitants, les élus et des acteurs forestiers. « On doit donner aux élus des communes de la visibilité sur ce qui va être sorti comme bois dans quatre à cinq ans et aussi de la lisibilité de l'exploitation jusqu'à sa gestion », précise Jessica Masson. Après la gestion et le transport des bois, reste le débouché. « L'une des actions porte sur des chantiers tests de billonnage de gros bois résineux. Le but est de trouver des débouchés à ces bois peu exploités et valorisés car ils sont à l'origine d'un déséquilibre sylvicole », ajoute la responsable de Metis. Ce projet est directement en lien avec une autre partie de Metis, à savoir la formation des propriétaires forestiers. Un guide de préconisation sur la sylviculture des gros bois et la qualité a été réalisé. Il sera aussi possible pour les propriétaires forestiers de gérer leurs parcelles forestières en même temps que celles agricoles sur l'application [mesp@rcelles.de](mailto:mesp@rcelles.de) de la chambre d'agriculture, d'ici la fin de l'année. Enfin, en interne, les acteurs publics et privés confrontent les outils de recherche et de gestion pour intégrer les évolutions liées au changement climatique. Ces outils serviront à planifier les plantations et les actes de gestions forestières de demain. Si les pôles d'action se recoupent facilement, c'est que le projet fonctionne bien. Pour le mener à bien, les sept organismes sont présents à chaque fois. Une innovation en soi.

● VIRGINIE MONTMARTIN

# Combustible **Soutenir la filière du bois bûche**

**Le bois énergie est la première source d'énergie renouvelable en France, représentant 42 % de l'énergie renouvelable produite (chiffres 2016). Au total, ce sont près de 27 millions de m<sup>3</sup> de bois bûche qui sont consommés chaque année en France pour produire de l'énergie.**

**D**epuis plusieurs décennies, la filière du bois de chauffage évolue dans un contexte difficile : en effet, le Syndicat national du bois de chauffage a été créé en 2006 pour sensibiliser les autorités publiques au commerce illégal. Le président Jean-Louis Daude explique : « Ce commerce illégal représente plus de 70 % du marché. Il concerne les particuliers qui achètent des coupes de bois sur pied et qui les revendent à d'autres sans facture ni charges sociales ou TVA. C'est une situation qui pèse aujourd'hui avec un manque à gagner de 140 millions d'euros de TVA non collectés par l'État. Il en va de l'enjeu de nos entreprises (avec une perte de 35 000 emplois) mais aussi du développement de la filière bois énergie. »

## Un enjeu environnemental important

N'ont effectivement pas le droit d'exercer dans ce secteur les distributeurs ou entreprises non déclarés au régime de la MSA. Malheureusement, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Outre l'aspect économique que cela représente, les enjeux de la filière sont aussi environnementaux, en termes d'émissions de particules. La marque France Bois Bûche (NF) englobe aujourd'hui des bois sur lesquels on peut s'appuyer pour s'engager dans une démarche de qualité de l'air, afin de répondre aux critères des classes d'humidité qui garantissent une bonne combustion. Toute source de bois qui ne peut être garantie par cette marque peut donner lieu à des suspicions. Axel Richard est chargé de mission bois domestique au Syndicat des énergies renouvelables (SER) et responsable du label Flamme Verte. Il explique : « Notre objectif est de réduire les émissions de particules dues au chauffage au bois. Aujourd'hui, 82 % d'émissions sont dues à l'utilisation de foyers ouverts et d'appareils peu performants. »

Le label Flamme Verte, mis en place en 2000 par les



Le commerce illégal représente plus de 70 % du marché.

fabricants d'appareils domestiques avec le concours de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), permet de promouvoir l'utilisation du bois par des appareils performants dont la conception répond à des performances énergétiques et environnementales : foyers fermés ou inserts, poêles à bois, etc. « Ces matériels ne sont réellement performants qu'avec l'utilisation d'un bois vraiment sec. Le taux d'humidité est un paramètre qui influe énormément sur le rendement énergétique et qui peut faire augmenter de façon exponentielle les émissions de gaz à effet de serre. » Pour une bonne efficacité lors de la combustion, le taux d'humidité du combustible doit être inférieur à 20 %. Ainsi, en associant qualité du combustible – taux d'humidité du bois – et matériel performant, il est possible de diviser par dix les émissions de particules d'ici 2030 (source Ceric).

## Réduire les émissions de particules

« Aujourd'hui, la majorité des équipements vendus

sur le marché français affiche un rendement sept fois supérieur à celui d'une cheminée ouverte et des émissions de particules jusqu'à trente fois inférieures selon les conditions d'utilisation », poursuit Axel Richard. Pour y parvenir, les industriels Flamme Verte recommandent d'utiliser du bois bûche reconnu par des entreprises engagées dans cette démarche de qualité : la certification NF Biocombustibles solides – bois de chauffage (Afnor), la marque France Bois Bûche, ou encore le réseau ONF Energie bois. Actuellement, seul 0,7 million de m<sup>3</sup> de bûches est vendu sous l'un de ces signes de qualité. « Aujourd'hui, en période de changement climatique, il faut que tout le monde prenne conscience que le bois, dont nous avons la matière première, est une énergie renouvelable. Il est grand temps de réagir : les panneaux solaires sont une hérésie économique mondiale ! » conclut Jean-Louis Daude.

AMANDINE PRIOLET

[www.franceboisbuche.com](http://www.franceboisbuche.com)

## Comparaison

### Le bois bûche compétitif par rapport aux autres énergies

Les prix du bois de chauffage varient en fonction des régions. Jean-Louis Daude a cependant donné une indication moyenne des prix du marché en stère : 80 € pour des bûches de 25 cm, et 72 à 73 € pour des bûches de 33 cm. Globalement, d'après une enquête menée pour l'Ademe, les prix des bûches ont connu une progression allant de 0.7 à 3 % en 2018. Cela s'explique notamment pour les prix incluant la livraison qui subissent l'augmentation du prix du gasoil. Le prix du combustible bois pour le chauffage d'appoint demeure cependant très compétitif quelle que soit l'énergie avec laquelle on le compare (propane, électricité...). L'augmentation du prix du propane et de l'électricité, entre autres, renforce la compétitivité des prix du bois. Par exemple, le bois bûche peut avoir des prix deux fois inférieur à celui du gaz naturel.

► **Contacts :**

Rhône-Alpes : Julien Laporte - [J.laporte@fibois-aura.org](mailto:J.laporte@fibois-aura.org)  
 Auvergne : Nicolas Da Silva - [n.dasilva@fibois-aura.org](mailto:n.dasilva@fibois-aura.org)



# La forêt, un fort potentiel

**Avec plus de 2,5 millions d'ha de forêt, soit 36 % du territoire régional, Auvergne-Rhône-Alpes est une grande région forestière. C'est de très loin la première région en volume de bois sur pied, la troisième en surface mais aussi la forêt la plus morcelée de France. Panorama de la filière bois et forêt régionale.**

Plus d'un tiers (36 %) de la surface régionale est recouverte par de la forêt. Ainsi, Auvergne-Rhône-Alpes compte 2 585 000 ha de peuplements forestiers, ce qui en fait la 3<sup>e</sup> région française en surface forestière. Les deux tiers de ces surfaces se situent en zone de montagne. Dans deux départements, la Drôme et l'Ardèche, la forêt est très présente et occupe même plus de la moitié du territoire. Auvergne-Rhône-Alpes est de très loin la première région en volume de bois sur pied avec 517 millions de m<sup>3</sup> (soit 200 m<sup>3</sup>/hectare en moyenne). La forêt régionale est composée à 61 % de feuillus (1 473 000 ha : 232 millions de m<sup>3</sup> sur pied) et à 39 % de résineux (937 000 ha : 289 millions

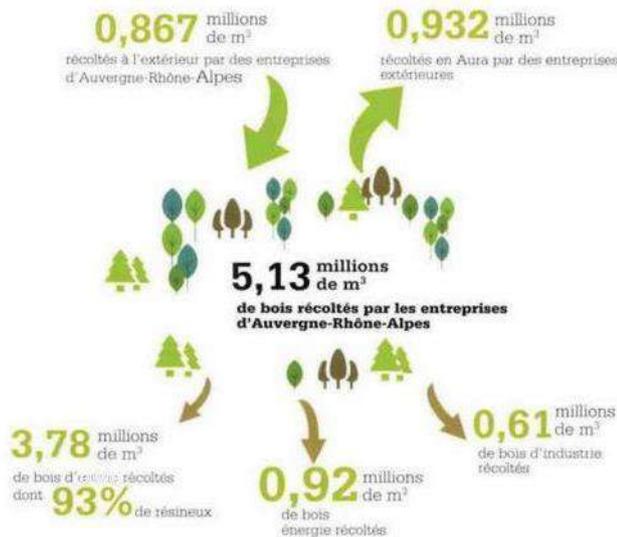
de m<sup>3</sup> sur pied). Les principales essences sont l'épicéa, le sapin pectiné, le douglas et le pin sylvestre pour les résineux et les chênes (sessile, pédonculé, pubescent), le hêtre, le châtaignier et le frêne pour les feuillus. Si les résineux couvrent moins de surface que les feuillus, ils représentent un volume de bois supérieur et fournissent l'essentiel de la récolte de bois d'œuvre.

### Une forêt très morcelée

La forêt régionale appartient majoritairement à des particuliers (80 %), aux collectivités (15 %) et enfin à l'État (forêt domaniale 5 %). C'est la forêt la plus morcelée de France : plus de 600 000 propriétaires,



## La récolte de bois en Auvergne-Rhône-Alpes



dont 400 000 possèdent moins d'un hectare. La superficie moyenne par propriétaire est de 5,7 ha. Un handicap structurel qui est en partie compensé par une productivité souvent élevée. 92 % des forêts en Auvergne-Rhône-Alpes sont des forêts de production, c'est à dire aménagées et gérées de manière à obtenir une récolte de bois commercialisable. Cela représente une surface de 2,410 millions d'hectares, mais plus de la moitié, 56 % des volumes sont difficiles ou très difficiles à exploiter.

### La récolte de bois

Chaque année, plus de 5 millions de m<sup>3</sup> de bois sont récoltés en Auvergne-Rhône-Alpes, alors que l'accroissement biologique annuel de la forêt est de 16 millions de m<sup>3</sup>. Le bois récolté est principalement utilisé comme bois d'œuvre (sciages de sapin, d'épi-

# régional à valoriser



...cèda et de douglas) avec un volume de 3,78 millions de m<sup>3</sup>. La deuxième utilisation du bois régional récolté (0,92 million de m<sup>3</sup>) est la production d'énergie (bûche de chauffage, granulés, bois déchiqueté...) et enfin 0,61 million de m<sup>3</sup> est destiné à l'industrie. Ces chiffres placent Auvergne-Rhône-Alpes à la deuxième place des régions françaises en récolte de bois d'œuvre et à la troisième en récolte totale. Malgré ces nombreux usages, la récolte de bois (2 m<sup>3</sup> en moyenne par hectare et par an, hors bois de chauffage autoconsommé) est inférieure à ce que produisent nos forêts (feuillus : 4 m<sup>3</sup> en moyenne par hectare et par an ; résineux : 8 m<sup>3</sup> en moyenne par hectare et par an). Il existe donc un potentiel de récolte de bois supplémentaire important sur la région !

● C.D. Source Fibois, Agreste

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 2,5 millions d'hectares de forêt, détenus à 80% par des particuliers. La superficie moyenne par propriétaire est de 5,7 ha.

**“Chaque année, près de 5 millions de m<sup>3</sup> de bois sont récoltés en Auvergne-Rhône-Alpes, alors que l'accroissement biologique annuel de la forêt est de 16 millions de m<sup>3</sup>. Il existe donc un potentiel de récolte de bois supplémentaire important sur la région !”**

# Bien-être

## Le bâtiment bois, un subtil équilibre pour le confort animal

**Le matériau bois est réputé pour avoir des comportements au feu prévisibles et maîtrisables dès la conception de l'ouvrage. La réaction et la résistance au feu sont alors deux propriétés fondamentales à prendre en compte.**

Conçue spécifiquement pour tenir face au feu, la structure bois permet de faciliter l'évacuation et le sauvetage des animaux. Jean-Pierre Mathé, prescripteur à l'interprofession **Fibois Auvergne-Rhône-Alpes** (Aura), explique : « toute structure est dimensionnée pour la résistance au feu, de trente minutes à un peu plus d'une heure. Si le feu se propage, on sait alors le temps que l'on a pour intervenir et sortir les animaux ». En cas d'incendie, les sapeurs-pompiers sont généralement plus enclins à entrer dans une structure bois car ils disposent d'un laps de temps défini pour intervenir. « C'est différent de l'acier qui, sous l'effet de la chaleur, va se ramollir et s'effondrer rapidement. » Bien souvent d'ailleurs, les pièces d'assemblage mé-

tailliques sont protégées par des pièces de bois.

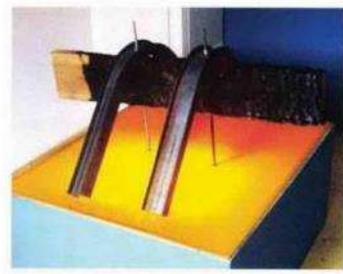
### L'épaisseur du bardage extérieur a un effet sur la combustion

Ce matériau est donc une valeur sûre, d'autant plus qu'il se consume à une moyenne de 0,7 millimètre par minute. « La couche qui se carbonise ralentira ainsi la propagation à l'intérieur de la pièce. »

En ce qui concerne le bardage extérieur, la propagation du feu sur la façade peut se faire à plus ou moins grande mesure : « Sur un bardage pas très épais, le bois va brûler rapidement ce qui permettra de ne pas continuer à alimenter le feu. En revanche, sur une épaisseur plus importante, le matériau mettra plus de temps à se consumer mais la matière première continuera d'alimenter la combustion », poursuit le prescripteur de **Fibois Aura**. Pour autant, la chaleur apportée par l'incendie met rarement en danger les troupeaux. « Si la température extérieure est de 1000 °C, elle n'en sera que de 100 °C, ou moins, à l'intérieur du bâtiment. Cela permet ainsi, presque systématiquement, de sauver les bêtes. » Outre la tenue au feu, les bâtiments bois procurent un confort pour les animaux.

### Le bois absorbe l'humidité et réduit le risque de maladies

Reputés pour permettre une grande souplesse d'aménagement (redistribution des espaces sans toucher à la structure, extension, cloisonnement, etc.), les bâtiments bois confèrent de nombreuses possibilités



Des essais sont régulièrement réalisés pour observer la réaction du bois et des pièces métalliques en cas d'incendie.

architecturales adaptées à l'élevage. Mais le bien-être animal dépend aussi de la qualité de l'air, mêlant température, humidité, lumière et ventilation. En termes d'humidité, « le bois réagit comme une éponge. Il a une fonction hygroscopique, c'est-à-dire qu'il absorbe l'humidité. Cela évite donc le phénomène de condensation. » Une bonne ventilation permet ainsi d'éviter toutes maladies infectieuses. D'autre part, le bois présente un coefficient de conductibilité (chaleur, électricité) plus intéressant que l'acier ou le béton. « D'après les recherches qui ont été effectuées, le bois résineux transmet la chaleur 400 fois moins vite que l'acier, et 15 fois moins vite que le béton plein. En termes d'isolation, même sur une petite épaisseur, le bois à lui seul se suffira », affirme Jean-Pierre Mathé. L'isolation thermique se fait grâce à un bardage bois extérieur, dont le revêtement est compris entre 25 à 33 millimètres. Le confort des troupeaux est amélioré grâce aux capacités d'isolation thermique et phonique du bois, défini comme un matériau « chaud ».

### Un site expérimental pour juger du confort animal

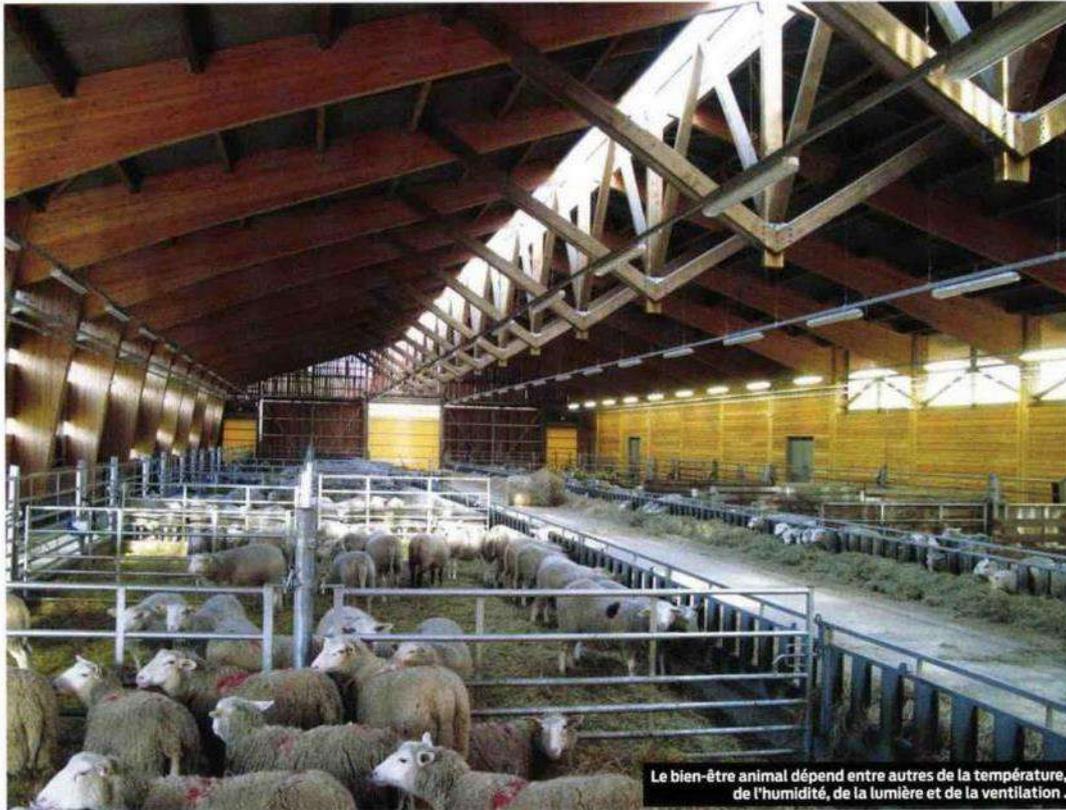
De nombreux tests sont réalisés chaque année pour pouvoir noter les effets du bois sur le bien-être animal. À ce titre, MTA Architectes a reçu, en 2017, le prix régional de construction bois en Auvergne-Rhône-Alpes pour la conception de la bergerie de reproduction de l'Unité expérimentale herbipôle de l'Inra, sur le site de Theix (Puy-de-Dôme). Un nouvel outil intéressant pour les chercheurs de l'institut, dont la finalité des projets de recherche concerne les systèmes d'élevage de ruminants en zone herbagère de montagne, préservant leur bien-être et en relation avec les qualités de leurs produits (viande, fromage,



MTA Architectes a reçu le prix régional de construction bois en Auvergne-Rhône-Alpes pour la conception de la bergerie de Theix, station expérimentale de l'Inra.

« Les bâtiments bois confèrent de nombreuses possibilités architecturales adaptées à l'élevage. »

Jean-Pierre Mathé, **Fibois Aura**



Le bien-être animal dépend entre autres de la température, de l'humidité, de la lumière et de la ventilation.

“ En termes d'isolation, même sur une petite épaisseur, le bois, à lui seul, se suffit ”

Jean-Pierre Mathé, *Fibois Auro*

lait) et leur impact sur l'environnement. « Nous avons construit une bergerie absolument classique, symbole toutefois d'une volonté de réorganisation du maître d'ouvrage. En effet, même s'il y avait déjà d'autres équipements en bois, le matériau était traité chimiquement pour assurer sa durabilité... Notre objectif était donc, en tant qu'architecte, de proposer le premier bâtiment qui allait participer au renouvellement du site », explique David Marcollon, co-gérant de MTA Architectes.

**Un outil agricole flexible**

Pour répondre à ce projet, le choix a été orienté vers un bois du Cantal, naturel, le plus sain et le plus écologique possible. Le revêtement extérieur (bardage et remplissage bois apparent) a été réalisé en mélèze brut, non traité, tandis que la structure de la charpente est en douglas. Au total, ce sont 156 m<sup>3</sup> de bois qui ont été utilisés pour ce projet d'une surface hors œuvre nette de 2003 m<sup>2</sup>. Avec un bardage ajouré pour une meilleure ventilation et une lumière naturelle, et un bâtiment orienté par rapport aux vents

dominants, rien n'a été laissé au hasard. Des grandes portes ont également été installées afin de permettre la bonne circulation des engins et des animaux.

**Des matériaux renouvelables... et esthétiques**

« Tous les dispositifs étaient réfléchis pour être performants au niveau agricole. » D'ailleurs, l'intérieur a été pensé de façon à ce que les chercheurs puissent modeler, à leur guise, les différentes aires d'aménagement: « Les plateaux sont libres de toute structure afin de permettre à l'outil agricole d'être le plus flexible possible », note l'architecte.

Pour la conception de son tout premier bâtiment agricole, MTA Architectes a donc misé sur des matériaux renouvelables, mais aussi esthétiques. « Nous voulions montrer comment, dans la construction d'une structure, nous pouvions apporter un aspect architectural. Nous avons voulu privilégier la qualité d'insertion de ce bâtiment au milieu de la Chaîne des Puy's, dans son environnement à la fois naturel et agricole, » conclut-il.

**L'écoconstruction au cœur des formations de l'Idel**

L'Idel, l'institut de l'élevage, propose des formations à la demande sur l'éco construction des bâtiments d'élevage. Les objectifs sont clairs : valoriser les ressources locales et minimiser son impact sur l'environnement tout en réduisant son empreinte carbone. Pour prendre en compte les évolutions dues au réchauffement climatique, l'Idel apporte aux éleveurs une connaissance sur la qualité environnementale des matériaux et des techniques. L'institut a d'ailleurs publié une charte *Ecoconstruire un bâtiment d'élevage* en 2011.

Le bâtiment bois répond aux critères de la société, qui suscite depuis quelques années un intérêt tout particulier au bien-être animal et aux conditions de vie dans les élevages.

© AMANDINE PRIOLET

# Bâtiment agricole

## Le bois, entre bénéfique environnemental et économie locale

**Reconnus pour leur aspect pratique et évolutif, les bâtiments bois permettent non seulement de réduire l'empreinte écologique mais aussi de favoriser les ressources locales dont jouit la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

**N**ous avons l'avantage d'avoir une grande superficie de forêt (2 585 000 hectares) qui recouvre 36 % de la région Auvergne-Rhône-Alpes », annonce Jean-Pierre Mathé, prescripteur à Fibois Auvergne-Rhône-Alpes (Aura). L'organisme, pilote de la filière bois dans la région Aura au service des professionnels, encourage les constructions en bois. « On utilise aujourd'hui que 40 % de l'accroissement annuel des forêts (517 millions de m<sup>3</sup> de bois sur pied, soit environ 200 m<sup>3</sup> par hectare). Nous sommes loin de mettre en péril l'avenir de la forêt. » Il rappelle aussi l'importance d'inciter les consommateurs (particuliers, exploitants, constructeurs) à utiliser ce matériau. « En fabriquant des bâtiments en bois, on participe au développement local de toute la filière, du gestionnaire forestier au menuisier, constructeur. Par ce biais, on contribue vraiment à l'aménagement du territoire, au développement du milieu rural et à la création d'emplois. Plus on encourage l'économie locale, plus on permet le renouvellement forestier et le maintien de la forêt. »

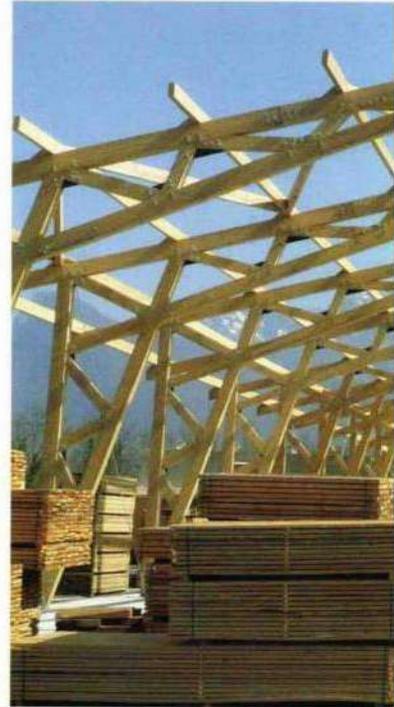
### Une isolation garantie

Outre son aspect financier, le bois apparaît comme une solution adaptable à tout type de projets. « Sur un bâtiment agricole, il est possible de poser soi-même le bardage pour un moindre coût. Il s'avère également facile de faire des extensions ou de modifier le bâtiment, par rapport aux besoins de chacun. Aussi, selon l'usage, l'enveloppe isolante peut être variable : bois paille, laine de verre, laine de bois... Grâce à cela, les exploitants peuvent se passer de système de chauffage conventionnel. » Tout est donc permis avec le bois. « Nous pouvons réaliser des bâtiments de grande portée, 100 % bois, sans avoir de poteaux

intermédiaires. La seule limite à cela reste l'économie du projet. S'il est bien mené dès le départ, on peut arriver à des prix corrects. Aujourd'hui, on est compétitif au vu du nombre important de bâtiments bois qui sortent sur le marché. »

### Un rôle à jouer pour l'environnement

À l'heure du dérèglement climatique, Jean-Pierre Mathé souligne aussi les enjeux et les bénéfices environnementaux qu'apporte le bois. « Il nécessite peu d'énergie dans sa mise en œuvre (transformation en bois d'œuvre) et nous devons, aujourd'hui, faire en sorte de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous avons un rôle très important à jouer en agissant directement sur les forêts, qui captent et stockent le CO<sub>2</sub>. Il faut donc couper, transformer et replanter rapidement des arbres. Pour sa croissance, l'arbre aura besoin de stocker du CO<sub>2</sub> contrairement à un arbre qui arrive à maturité. » Pour autant, cette réflexion n'est pas encore suffisamment évidente pour tout le monde. Dans sa fonction d'architecte à Émergence Architectures, Laurent Sallard rencontre tout type de public. « J'ai bien souvent deux publics différents qui se présentent à moi. Certains agriculteurs sont convaincus par le bois, par ses aptitudes thermiques, par sa force de lutte contre l'hygrométrie, par son intérêt environnemental, etc. D'autres, en revanche, sont plus réticents : l'historique du mauvais vieillissement du bois, et donc de l'esthétique, est difficile à effacer. C'est donc à moi de les convaincre. » Avec des bâtiments bois qui vieillissent mieux, notamment grâce à l'imputrescibilité reconnue du douglas, - essence principalement utilisée par les charpentiers du Cantal -, l'architecte peut désormais avoir des arguments pour inciter les maîtres d'ouvrage à préférer le bois.



« Contrairement au métal, il n'y a pas de problème de condensation sur une façade bois. De plus, cela apporte une qualité d'ambiance plus chaleureuse. »

### Un aménagement évolutif

« Construire un bâtiment bois est plutôt un signe de bon sens, en termes d'économie locale, de bénéfice environnemental, de bien-être animal. Le bois a de plus en plus d'attrait en raison du dérèglement climatique. Le coût peut aussi influencer, notamment par rapport à un bardage métallique utilisé en montagne qui s'avère être plus cher que le bardage bois. Enfin, les subventions contribuent souvent à faire pencher la balance. » À ce titre, plusieurs aides sont possibles : le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (PCAE) encourage les éleveurs à se pencher vers une construction ou une rénovation des bâtiments d'élevage, et les CAUE<sup>1</sup> peuvent conseiller sur l'intégration paysagère, notamment. Le bâtiment en bois jouit d'une bonne conception, voire adaptabilité selon les besoins des exploitants agricoles. « Aujourd'hui, les structures sont de plus en plus grandes, hautes, longues... Nous pouvons donc proposer un aménagement totalement évolutif. L'objectif final est toujours de réduire les coûts et de simplifier le travail de l'agriculteur », poursuit Laurent Sallard, ancien conseiller bâtiment de la chambre d'agriculture du Cantal.

● AMANDINE PRIOLET

<sup>1</sup>CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



Le bois offre la possibilité de bâtiments à grande portée, avec un aménagement facilement adaptable et modulable selon les besoins de chacun.



Le bois jouit d'une meilleure conception, voire adaptabilité selon les besoins des exploitations agricoles.

### Enquête

#### Le bois français plébiscité

Dans l'enquête nationale de la construction bois, parue en juin 2019, le Codifab et France Bois Forêt ont démontré les opportunités de développement du bois français alors que l'Allemagne reste le principal pays étranger fournisseur de bois. 39 % des entreprises françaises indiquaient que leurs clients leur demandaient, en 2018, du bois français, contre seulement 25 % en 2016. Les entreprises achètent entre 50 et 60 % de bois français, dont 94 % de bois certifié. Cela témoigne de la structuration de la filière d'approvisionnement en bois français de proximité.

## Le Gaec Calamity Élevage fait confiance au matériau bois

De plus en plus d'agriculteurs font le pari du matériau bois pour leur bâtiment d'élevage. C'est le cas notamment du Gaec Calamity Élevage, situé à Saint-Mamet La Salvétat (Cantal). L'un des gérants, Guy Calmejjane, est installé depuis 1984. À l'époque déjà, il avait fait confiance au matériau bois pour son bâtiment d'élevage. En 2015, à la création du Gaec avec ses deux associés et le projet d'une nouvelle construction, il n'a pas hésité une seule seconde. « Jusqu'alors, les animaux étaient logés dans un bâtiment des années 1960 qui ne correspondait plus, ni à la croissance du troupeau ni au confort

de travail des exploitants », avoue-t-il. Plusieurs critères ont pesé dans la balance. « Le maître mot était le confort de nos vaches laitières. Le bois, dans la continuité des autres structures déjà présentes, permet d'apporter une ambiance plus chaude au bâtiment et une résonance des bruits moindre. L'aspect visuel est aussi plus appréciable, avec des couleurs claires. La luminosité et la ventilation naturelle qu'apporte ce matériau fait du bois un composant confortable pour tout le monde. De plus, nous avons la chance d'avoir un constructeur bois sur notre commune. Nous ne pouvions pas faire plus local...

Et puis, il était inconcevable pour nous de faire un bâtiment fer pour toutes les raisons énoncées précédemment. »

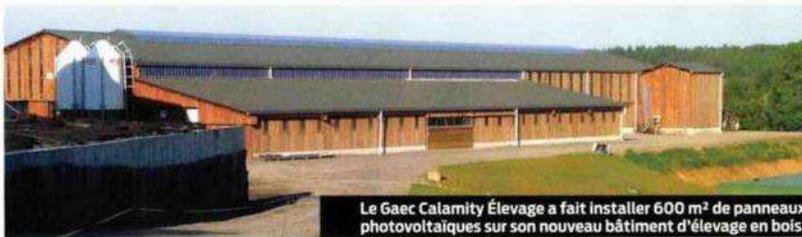
#### Des économies d'énergie intéressantes

Le Gaec Calamity Élevage bénéficie aujourd'hui d'un bâtiment de 1600 m<sup>2</sup> pour un troupeau de quatre-vingt-dix vaches laitières, de race brune et holstein. Outre l'aspect bois de la construction, les gérants ont souhaité travailler sur des économies d'énergie. Le Gaec a ainsi fait le choix d'une toiture isolée en panneaux photovoltaïques, soit une installation de 100 kWc pour 600 m<sup>2</sup>. « En 2015, nous

n'avions pas la possibilité de faire de l'autoconsommation. C'est donc un investissement important mais avec la consommation du bâtiment dans sa globalité, nous rentrons dans nos frais à la fin de l'année. C'est ce que nous avions prévu dans le business plan. » Le bâtiment d'élevage est aujourd'hui totalement automatisé, par le biais de robots. La salle de traite est mécanisée tandis qu'un principe de séparateur de phases du lisier (solide/liquide) a été mis en place dans la stabulation. La matière solide est ensuite recyclée pour être étalée sous forme de litière dans les logettes, limitant voire annulant totalement les achats de paille. Aujourd'hui donc, cette nouvelle structure bois permet non seulement de favoriser le bien-être animal, mais également d'apporter un gain de temps non négligeable aux éleveurs. « Ce bâtiment en bois nous apporte une efficacité au travail : la même personne peut effectuer plusieurs travaux en même temps, l'accès aux animaux est facilité... ». Une construction bois somme toute efficace.

AMANDINE PRIOLET

1 kWc : kilowatt crête



Le Gaec Calamity Élevage a fait installer 600 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur son nouveau bâtiment d'élevage en bois.

# Une filière qui pèse dans l'économie régionale

De la sylviculture à l'exploitation forestière et jusqu'à la deuxième transformation, la filière forêt et bois regroupe de nombreuses activités. En Auvergne-Rhône-Alpes, la filière rassemble plus de 20 000 entreprises, emploie environ 63 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de six milliards d'euros et une valeur ajoutée de l'ordre de 2 milliards d'euros.

On dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) 603 entreprises d'exploitation forestière et 358 scieries (dont 187 mixtes exploitation forestière et scierie). Le volume scié s'élève à 1,9 million de m<sup>3</sup>, essentiellement de l'épicéa (64 %). Les 18 scieries les plus importantes de la région assurent à elles seules plus de 55 % de la production. L'activité de sciage génère également 17 million de tonnes de produits connexes comme les écorces, des sciures... Ils sont pour beaucoup utilisés en trituration mais également, et de plus en plus, à des fins énergétiques.

### Le bois construction

Le secteur de la construction bois est particulièrement bien développé en Aura. Ce secteur regroupe 400 entreprises (20 % des entreprises françaises) pour un chiffre d'affaires de 375 millions d'euros par an. Les

entreprises de construction bois s'approvisionnent à 45 % dans le réseau de distribution ; 40 % auprès de scieries françaises et 15 % auprès de scieries étrangères. En 2016, 2 280 maisons ont été construites en bois en Auvergne-Rhône-Alpes (16,6 % de la part de marché sur ce secteur) ; 1 880 logements collectifs et 1 475 extensions-surelévations.

### Le bois énergie

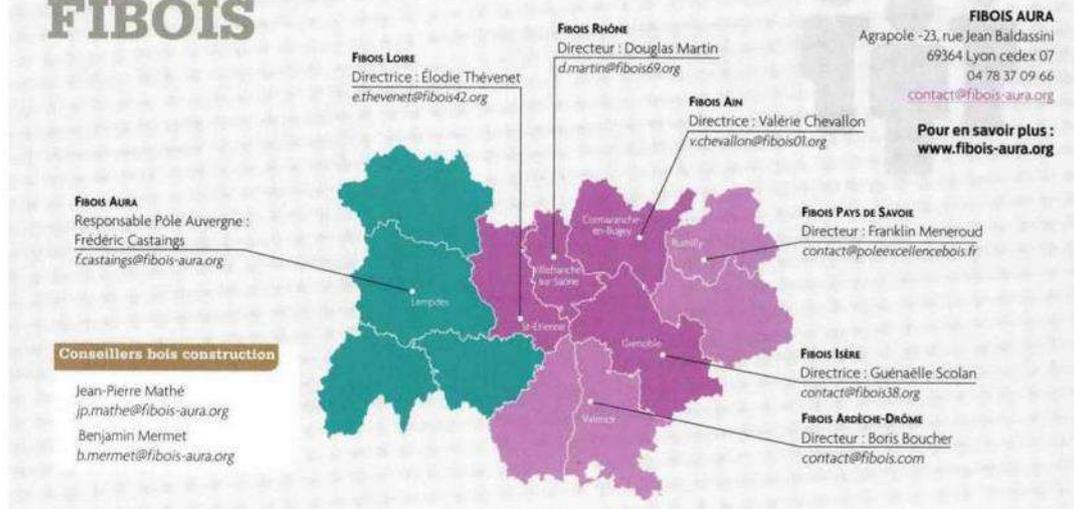
Concernant le secteur bois énergie, la filière se décompose selon le type de combustible utilisé : la bûche, le bois déchiqueté (plaquettes forestières, plaquettes de scierie, broyats de bois en fin de vie) et le granulé fabriqué à partir de sciure. Le bois de chauffage représente actuellement environ 60 % du bois énergie consommé en Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de 700 entreprises produisent 800 000 tonnes de bois bûche pour 2,3 millions de tonnes consommées. La filière



bois déchiqueté est représentée par 176 entreprises qui fournissent un volume de 1 100 000 tonnes de bois déchiqueté. Enfin, 340 000 tonnes de granulés bois sont produites par 15 producteurs. En Aura, on répertorie 1 545 chaufferies bois, pour un total de 1 110 mégawatts (MW) dont 203 ont une puissance supérieure 1 MW.

● C.D. - Source Fibois

## VOS CONTACTS LOCAUX FIBOIS



# Réglementation

## Couper une forêt doit se faire dans les règles



Un code forestier régleme l'exploitation et la protection des forêts.

**Des règles strictes sont à respecter lorsque l'on souhaite couper une parcelle boisée.**

Une coupe de bois n'est pas un acte anodin pour une forêt. C'est pourquoi le législateur a choisi de réglementer cet acte dans le code forestier. Une telle opération peut également faire intervenir le code de l'urbanisme, le code de l'environnement, ou encore le code général des impôts dans le cas d'engagements fiscaux en fonction des situations. Elle peut être soumise à autorisation ou à déclaration préalable, avec des seuils susceptibles de varier selon les départements. Pour les particuliers, il est donc vivement conseillé, avant de réaliser une coupe pour son bois de chauffage, pour exploiter du bois d'œuvre, ou encore pour des raisons sanitaires... qui seraient non prévues dans le document de gestion agréé, de s'adresser à la direction départementale des territoires (DDT) du département du terrain boisé concerné.

### Défricher nécessite une autorisation

Dans le cas où un propriétaire souhaite faire défricher un terrain, c'est-à-dire couper les arbres et les dessoucher sans reboiser ensuite, alors il doit demander une autorisation préalable au défrichement

à la DDT dans la plupart des cas. Le code forestier s'applique à la fois pour les bois et forêts des particuliers, mais également pour les collectivités et les personnes morales. Dans la plupart des cas, l'autorisation sera assortie de conditions, telle que la réalisation d'un boisement compensateur sur un autre terrain, qui peut être remplacé par le paiement d'une indemnité permettant de financer une opération de reboisement. De plus, la conservation sur le terrain de réserves boisées peut être imposée par la DDT. En revanche, pour débroussailler une forêt, éliminer les ronces et les jeunes sujets non désirés, nul besoin d'autorisation. Lorsque la réalisation d'une opération ou de travaux soumis à autorisation administrative comme l'obtention d'un permis de construire, le donneur d'ordre doit obtenir l'autorisation de défricher au préalable.

### Des sanctions lourdes

Défricher sans autorisation peut coûter très cher. L'amende prévue par la loi est de 150 €/m<sup>2</sup> défrichée pour un particulier, pouvant être portée à 750 €/m<sup>2</sup> pour une personne morale avec une obligation de remise en état boisé des terrains au frais du contrevenant, ou encore une exclusion des marchés publics pour trois ans pour les entreprises.

● C.P.

➤ **Annuaire des entreprises de travaux forestiers à disposition sur simple demande auprès de [contact@fibois-aura.org](mailto:contact@fibois-aura.org)**



**L**a superficie de notre vaste région Auvergne-Rhône-Alpes se répartit entre l'agriculture pour 43 % des surfaces et les forêts pour 37 %. Deux filières génératrices d'activités économiques et d'emplois locaux, 160 000 pour l'agriculture et l'agro-alimentaire, et 63 000 pour la forêt et le bois, mais aussi deux modes de valorisation du territoire aux multiples atouts environnementaux (captation de carbone, entretien des paysages, gestion de l'eau, érosion, biodiversité...) et en force interaction avec les citoyens.

Comme vous allez le lire dans ce Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes, les filières agricoles et forestières sont très complémentaires, les produits issus de la filière forêt bois étant déjà fortement mis en valeur par les agriculteurs. De nombreux agriculteurs de la région sont également des forestiers ou des propriétaires de forêt. Ils perçoivent les enjeux de la filière, la nécessité de mobiliser la ressource, de renouveler les essences, de gérer la forêt.

Le contexte de réchauffement climatique que nous vivons chaque année de plus en plus vivement doit nous inviter à porter plus d'attention à une gestion durable de nos forêts, à l'utilisation des bois locaux comme matériau de construction et comme source d'énergie renouvelable. Ainsi, nous invitons les agriculteurs propriétaires de forêt à s'intéresser à une gestion durable de leur forêt, que ce soit par une valorisation directe sur l'exploitation agricole ou par l'intermédiaire des professionnels de la forêt. Aussi, que ce soit pour construire, rénover, réhabiliter ou agrandir des bâtiments agricoles, des gîtes ou un habitat, les solutions bois sont nombreuses et appréciées de leurs habitants, que ce soit les animaux ou les touristes dans les gîtes ou chambre d'hôtes. Enfin, première énergie renouvelable en France, le bois permet d'apporter diverses solutions que ce soit sous forme de bois bûches, plaquettes ou granulés. L'emploi du bois et la gestion durable des forêts conduisent à la réduction du changement climatique par la captation de carbone en forêt et le stockage dans le produit bois mis en œuvre dans la construction.

A travers ces pages, nous dévoilons d'autres utilisations du bois pertinentes pour l'agriculture, nous vous laissons le soin de les découvrir. Nous vous donnons enfin rendez-vous au Sommet de l'Élevage du 4 au 6 octobre où Fibois Aura tiendra un stand pour vous accueillir et répondre à vos questions.

● **JEAN GILBERT**, président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

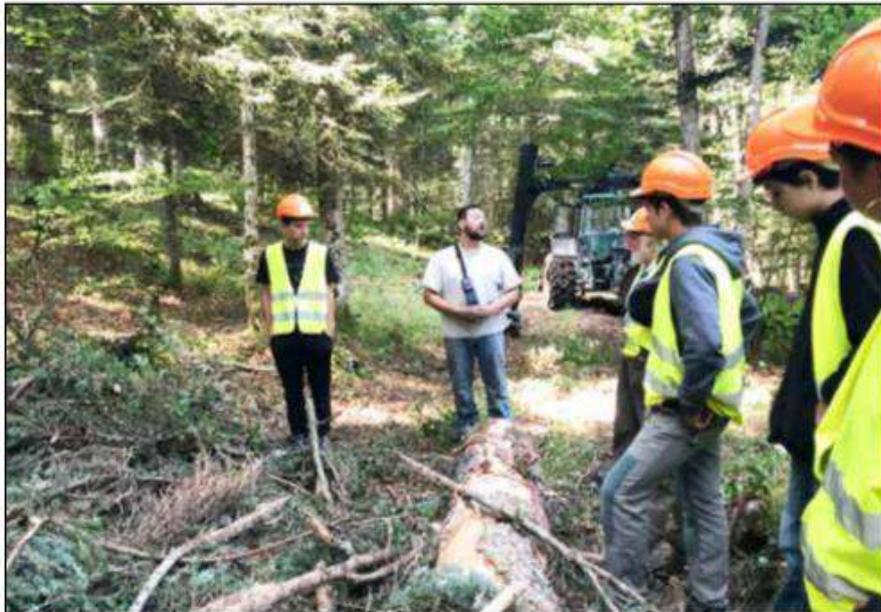
► [www.fibois-aura.org](http://www.fibois-aura.org)

## Des aides pour la filière forêt-bois



Parmi elles et dans le cadre des contrats Ambition forêt : 150 000 € au titre de l'année 2019 pour le centre régional de propriété forestière Auvergne-Rhône-Alpes (projet d'accompagnement des sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts), 26 000 € pour l'association Bois des Alpes (dont l'objectif est de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation de ces bois dans les marchés publics), 27 543 € pour l'association Programme de reconnaissance des certifications forestières (qui veut générer 200 nouvelles adhésions sur l'année et dont le système de certification permet de mettre en œuvre et de contrôler la gestion et l'exploitation durable de la ressource forestière) et 20 000 € pour l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes (qui souhaite assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central). L'interprofession régionale **FiboisAuvergne-Rhône-Alpes** reçoit, elle, 350 000 € .

## Vis ma vie de bûcheron dans la forêt de Lente



« Vis ma vie de bûcheron » est une manifestation à l'initiative du Parc Naturel régional du Vercors en partenariat avec les acteurs de la forêt et la filière bois du territoire (FIBOIS), l'office National des Forêts, Coforet, Adif, et les offices de tourisme pour faire découvrir au grand public la gestion et l'exploitation forestière en Vercors par la voix de celles et ceux qui les pratiquent.

C'est dans la forêt de Lente sur une parcelle privée que le public a pu découvrir ce vendredi 2 août les pratiques de bûcheronnage. Sous la férule de Guy Rambaud ancien garde forestier des Eaux et Forêts, de Claire Royet de Fibois et d'exploitants forestiers, le public a assisté à l'abatage de bois, du déçepage (ou débardage), cubage... Lors de cette visite les professionnels

ont échangé avec le public sur les spécificités de leur métier, la gestion de la forêt et la valorisation du bois une fois récolté, tout en attirant l'attention des pratiquants de loisirs de pleine nature sur les règles de sécurité à l'approche d'un chantier forestier.

Albert Armand



**01 / 03 / 07 / 15 / 26 / 38 / 42 / 43 / 63 / 74 / 69 / FORET: des aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

Des aides ont été annoncées fin juin par la **REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES** pour la filière forêt-bois. Ainsi, 150.000 € sont attribués dans le cadre des contrats Ambition forêt pour cette année pour le centre régional de propriété forestière Auvergne-Rhône-Alpes. 26.000 € sont destinés à Bois des Alpes, 27.543 € pour Programme de reconnaissance des certifications forestières. Enfin, 20.000 € sont attribués à l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes. 350.000 € sont également destinés à Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, interprofession régionale. [www.auvergnerrhonealpes.fr](http://www.auvergnerrhonealpes.fr)

# FINANCES : LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE « FIGÉ » DANS SON BUDGET

*Julien Thibert*

Les conséquences financières pour les Départements du remplacement de la taxe foncière par une fraction de la TVA nationale se font jour. Une récente note de l'Association finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (Afigeste) alertant en ce sens, a de quoi inquiéter les élus du Nouveau Rhône.

« Quelle que soit la nature des compensations, la réforme fiscale fige les montants qui seront transférés et ne nous permettra pas localement d'avoir la main sur les évolutions de nos budgets. » Christiane Aguarrat, conseillère départementale au Nouveau Rhône et membre de la commission finances s'inquiète de la réforme fiscale lancée il y a un an. Présentée par le Gouvernement aux associations d'élus cet été, celle-ci prévoit la suppression de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementales au profit du seul échelon communal. « Il y aura des compensations via une fraction de la TVA et de la CSG. Mais leur perception à un instant T ne nous permettra pas d'établir une feuille de route budgétaire, autrement dit, nous n'auront plus la liberté de déterminer les taux d'impositions et ainsi d'équilibrer nos recettes et dépenses. Le Département perçoit actuellement, outre la taxe foncière sur les propriétés bâties [Ndlr : 62

M€, soit 22 % des recettes de fonctionnement total avec un taux constant depuis 2015 de 11,03 %], les droits de mutations à titre onéreux, à hauteur de 86 M€. Le budget opérationnel 2019 s'élève à 652 M€ dont 85 M€ affectés à l'investissement ».

De quoi accélérer la disparition de l'échelon départemental ? Pour l'éluc, il s'agit plutôt d'une « petite épée de Damoclès qui à tout moment peut tomber ». Christiane Aguarrat concède par ailleurs que la situation rhodanienne reste moins exposée que d'autres territoires plus ruraux, en raison d'une géographie particulière d'un département dynamisé par l'effet « métropole de Lyon ». Rappelons que la création de la métropole de Lyon a provoqué un nouveau découpage du département et l'émergence de l'entité « Nouveau Rhône » en 2015 au caractère plus rural. « Soit un bon équilibre avec la métropole résolument urbaine. » Perdant ainsi des compétences, notamment en matière économique, social et de transports, le Département perçoit une dotation compensatoire métropolitaine (72 M€) lui permettant d'équilibrer son épargne. La collectivité ayant perdu deux tiers de son budget depuis cette scission territoriale.

Christiane Aguarrat, conseillère départementale  
DES AIDES POUR LA FILIÈRE

FORÊT-BOIS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé cet été d'attribuer un ensemble de subventions en faveur de la filière forêt-bois. Parmi elles et dans le cadre des contrats Ambition forêt : 150 000 € au titre de l'année 2019 pour le Centre régional de propriété forestière Auvergne-Rhône-Alpes (projet d'accompagnement des sylviculteurs propriétaires dans la mise en œuvre d'une gestion économique et durable de leurs forêts) ; 26 000 € pour l'association Bois des Alpes (dont l'objectif est de mieux valoriser les bois locaux et de faciliter l'utilisation de ces bois dans les marchés publics) ; 27 543 € pour l'association Programme de reconnaissance des certifications forestières (qui veut générer 200 nouvelles adhésions sur l'année et dont le système de certification permet de mettre en œuvre et de contrôler la gestion et l'exploitation durable de la ressource forestière) ; et 20 000 € pour l'Union régionale des associations de communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes (qui souhaite assurer l'intégration de la forêt et du bois aux stratégies des territoires du Massif Central). L'interprofession régionale Fibois Auvergne-Rhône-Alpes reçoit, elle, 350 000 €. La filière forêt-bois génère, au niveau régional 6 Md€ de chiffre d'affaires et compte plus de 60 000 emplois et plus de 20 000 entreprises.

## ■ Formation

### Fibois AuRA lance une formation aux métiers du sciage

L'interprofession Fibois AuRA déploie un dispositif de formation aux métiers du sciage. Financée par la Région et Pôle emploi, cette formation se déroulera de septembre à décembre 2019. Élaborée en collaboration avec 13 entreprises régionales, elle s'adresse aux demandeurs d'emploi et assurera aux stagiaires un poste pérenne. Les 400 heures seront dispensées au CFA d'Ambert (63) ou à l'École technique du bois de Cormaranche-en-Bugey (01), et seront complétées par 100 heures de stage en entreprise.



*Les bâtiments emblématiques en douglas seront transparents quant à la provenance et la qualité des bois utilisés.*